L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... 25 fr.
— — Six mois. 14 fr.
Étranger (U.-P.): Un an..... 32 fr.
— — Six mois.. 18 fr.
Adresse télégraphique : Économéen-Paris

Paraissant le Vendredi
Rédacteur en chef : Edmond THÉRY
PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :
France : 0 fr. 50 — Étranger : 0 fr. 60

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... 2 50
Réclames en 8 points..... 4 »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.
TÉLÉPHONE : Central 46-61

N° 1263. — 49e volume (20) | Bureaux : 50, rue Sainte-Anne, Paris (2e Arr.) | Vendredi 19 Mai 1916

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique : Or	Encaisse métallique : Argent	Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES : C/ courts et dépôts particuliers	Portefeuille escompte	Avances s/ valeurs mobilières	Taux de l'escompte
FRANCE — Banque de France							
1914 23 juillet....	4.104	640	6.912	943	1.541	739	3½
1916 4 mai.....	4.811	356	15.423	2.040	2.013	1.215	5
1916 11 mai.....	4.715	354	15.433	1.980	1.948	1.218	5
1916 18 mai.....	4.723	354	15.446	1.996	1.966	1.214	5
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire							
1914 23 juillet....	1 696	418	2.364	1.180	939	63	4
1916 22 avril.....	3.077	53	8.099	2.062	6.897	15	5
1916 30 avril.....	3.077	53	8.371	2.171	6.423	15	5
1916 6 mai.....	3.078	50	8.303	2.053	6.315	13.6	5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre							
1914 23 juillet....	1.094	»	733	1.055	841	»	3
1916 27 avril.....	1.473	»	853	2.137	2.210	»	5
1916 4 mai.....	1.437	»	858	2.151	1.934	»	5
1916 11 mai.....	1.484	»	861	2.086	1.985	»	5
DANEMARK — Banque Nationale							
1914 31 juillet....	110	»	219	24	94	15	6
1916 29 février...	168	4	330	25	57	21	5
1916 31 mars.....	186	6	346	57	45	22	5
1916 29 avril.....	195	5	358	45	57	23	5
ESPAGNE — Banque d'Espagne							
1914 24 juillet....	543	730	1.919	498	446	170	4½
1916 29 avril.....	972	765	2.158	735	442	256	4½
1916 6 mai.....	977	759	2.179	729	434	258	4½
1916 13 mai.....	996	761	2.174	752	433	250	4½
HOLLANDE — Banque Néerlandaise							
1914 25 juillet....	340	17	652	10	185	130	3½
1916 15 avril.....	1.098	4	1.374	177	210	155	4½
1916 29 avril.....	1.113	4	1.432	153	230	166	4½
1916 6 mai.....	1.119	4	1.395	119	231	190	4½
ITALIE — Banque d'Italie							
1914 31 juillet....	1.105	89	3.086	245	586	115	5½
1916 20 mars.....	1.022	102	2.861	614	431	345	5½
1916 31 mars.....	1.016	102	2.905	664	433	327	5½
1916 10 avril.....	1.013	101	2.950	659	441	282	5½
ROUMANIE — Banque Nationale							
1914 18 juillet....	154	1	414	14	237	47	5½
1916 8 avril.....	240	0	880	183	224	34	6
1916 15 avril.....	254	0	900	208	219	32	6
1916 22 avril.....	256	0	910	233	208	31	6
RUSSIE — Banque de l'Etat							
1914 21 juillet....	4.270	197	4.358	698	1.049	518	5½
1916 14 avril.....	4.343	166	16.209	2.928	10.997	1.944	6
1916 21 avril.....	4.336	153	16.491	2.806	11.047	1.903	6
1916 29 avril.....	4.343	156	16.678	3.075	10.947	1.850	6
SUÈDE — Banque Royale							
1914 31 juillet....	146	8	320	109	236	11	5½
1916 29 février...	227	4	426	147	209	18	5
1916 31 mars.....	225	5	464	138	216	24	5
1916 29 avril.....	231	5	465	164	217	20	5
SUISSE — Banque Nationale							
1914 23 juillet....	180	19	268	51	94	14	3½
1916 22 avril.....	258	52	413	137	180	18	4¼
1916 30 avril.....	258	51	431	131	184	19	4½
1916 6 mai.....	257	52	425	134	184	19	4½

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	19 avril 1916	26 avril 1916	3 mai 1916	10 mai 1916	17 mai 1916
Londres.....	25.22½	25.17½	28.30	28.30	28.26½	28.27	28.25
New-York.....	518.25	516 »	594 ½	593 »	593.½	594 »	593 »
Espagne.....	500 »	482.75	579 »	580 »	585.½	586 »	582 »
Hollande.....	208.30	207.56	251 »	249.½	248 »	244 »	245 ½
Italie.....	100 »	99.62	92 »	92.½	95 »	91.½	93.½
Pétrograd.....	266.67	263 »	186 »	186 »	183 »	182.½	181.½
Scandinavie..	139 »	138.25	177 »	178.½	181.½	184 »	182.½
Suisse.....	100 »	100.03	115 »	114.½	114 »	114 »	113.½

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	19 avril 1916	26 avril 1916	3 mai 1916	10 mai 1916	17 mai 1916
Londres.....	100 liv.	99.82	112.20	112.20	112.06	112.08	112 »
New-York.....	» dol.	99 56	114.71	114.42	114.52	114.62	114.42
Espagne.....	» pes.	96.55	115.80	116 »	117.10	117.20	116.40
Hollande.....	» flor.	99.64	120.50	119.78	119.06	117.14	117.46
Italie.....	» lire.	99.62	92 »	92.½	95 »	91.½	93.½
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	69.75	69.75	68.62	68.44	68.66
Scandinavie..	» cour	99.46	127.34	122.42	130.58	132.38	131.30
Suisse.....	» fr..	100.03	115 »	114.½	114 »	114 »	113.½

Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	18 avril 1916	25 avril 1916	2 mai 1916	9 mai 1916	16 mai 1916
Paris.....	25.22½	25.18⅜	28.35	28.45	28.29	28.27½	28.25½
New-York....	4.86⅝	4.871	4.77	4.77	4.76⅝	4.76⅝	4 76⅝
Espagne.....	25.22	25.90	24.55	24.43	24.43	24.13	24.17
Hollande.....	12.109	12.125	11.29	11.28	11.35¼	11.57½	11.49½
Italie.....	25.22	25 268	30.98	30.90	30.55	30.70	30 30
Pétrograd.....	94.62	95.80	153.25	151.50	156.50	156 »	156 »
Portugal.....	53.28	46.19	34.37	34.37	34.37	34.37	34.31
Scandinavie...	18.25	18.24	16.14	15.95	15.80	15.27½	15.37½
Suisse.....	25.22	25.18	24.77	24.72	24.68	24.80	24.85

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	18 avril 1916	25 avril 1916	2 mai 1916	9 mai 1916	16 mai 1916
Paris.....	100 fr.	100 14	88.97	88.66	89.15	89.21	89.26
New-York.....	» dol.	99.90	102.02	102.02	102.09	102.15	102.15
Espagne.....	» pes.	96.64	102.74	103.23	103.23	104.52	104.35
Hollande.....	» flor.	99.87	107.25	107.35	106.64	104.61	105.34
Italie.....	» lire	99.82	81.42	81.63	82.56	82.16	83.24
Pétrograd.....	» rou.	98.77	61.64	62.45	60.46	60.65	60.65
Portugal.....	» mil.	86.69	64.51	64.51	64.51	64.51	64.30
Scandinavie..	» cou.	100.85	113.07	114.41	115.47	119.47	118.70
Suisse.....	» fr.	100 17	102.82	102.03	102.10	101.70	101.50

L'amélioration progressive de la cote des changes se poursuit à notre profit. La semaine finit sur une tendance générale bien meilleure et sur des cours plus avantageux, pour nos commerçants et industriels d'importation, que ceux de la fin de la semaine dernière.

Le *chèque sur Londres* clôture à 28.24 1/2 offert le 17 mai ; quelques transactions ont même été faites à 28.24. Le 10 mai, la cote s'était maintenue à 28.27, cours moyen invariable de toute la semaine précédente ; elle est restée jusqu'au 15 sans aucun changement. La tendance du 15 faisait prévoir le cours de 28.26 qui a été enregistré le lendemain et qui a donné le signal d'une nouvelle étape de baisse. Le *câble transfert* a également fléchi à 5.93, contre 5.94 au début de la semaine. C'est même

peut-être le dollar qui a commencé la baisse car, dès le 13, les banques américaines ont fait vendre sur notre place et ont provoqué une chute d'un demi-point à 5.93 1/2. Le même cours a été inscrit le 15, influençant la tendance de la livre sterling qui, à 28.27, avec un cours de 4.76 3/8 à New-York, était un peu au-dessous de la parité. La livre sterling a maintenant repris la tête du mouvement. C'est elle d'ailleurs qui, depuis le début de la crise et sauf à de rares intervalles, a dirigé les mouvements du marché de Paris.

On connaît les raisons de cette prédominance : d'abord, notre dette commerciale vis-à-vis de l'Angleterre est considérable, principalement à cause des achats de charbons que nous faisons à nos Alliés et des frets énormes que nous acquittons à leur marine marchande. Si la question des charbons et la question des frets, dont doit s'occuper la prochaine conférence économique officielle, pouvaient recevoir une solution satisfaisante, le problème du change aurait fait lui aussi un très grand pas. En second lieu, le marché de la livre sterling est, à beaucoup près, plus large que celui des autres devises, parce que c'est à Londres que l'arbitrage peut le plus commodément s'approvisionner de moyens de réglement sur tous pays, et que notre place est mieux pourvue de monnaie anglaise que de toutes autres, en raison des crédits ouverts par la Banque d'Angleterre et que la Banque de France est chargée de distribuer au commerce français.

Notre établissement d'émission doit être félicité pour la façon dont il règle ses interventions sur le marché. Les précautions qu'il impose à ses courtiers, afin d'éviter que des facilités ne soient données aux opérations spéculatives, ne satisfont peut-être pas toujours tout le monde, mais elles ont l'approbation sans réserve de ceux qui se préoccupent surtout de satisfaire les besoins du commerce français. Il semble d'ailleurs qu'une entente soit établie entre la Banque d'Angleterre et la Banque de France, pour que ces deux institutions agissent d'accord sur leur marché respectif, de manière à ce que des disparités trop accusées n'entraînent pas l'intervention souvent excessive des arbitragistes. On supprimera ainsi les à-coups qui ne sont guère favorables qu'à certains spéculateurs, et qui donnent au marché une allure d'instabilité, parfois même de panique. Ajoutons que nos grands établissements de crédit et les principales maisons de la place ont compris qu'ils devaient se serrer davantage autour de la Banque de France, pour coopérer à l'œuvre qu'elle poursuit.

La stabilité des cours aura un premier et très grand résultat : c'est de supprimer ou tout au moins de réduire les achats de couvertures pour des réglements dont l'échéance est parfois assez lointaine. Ces achats, qui se précipitent surtout au moment où se manifeste une tendance à la hausse, ont beaucoup contribué à pousser la cote au niveau tout à fait déraisonnable où elle était il y a trois semaines ou un mois. Ils ont, en outre, l'inconvénient de provoquer une exportation anticipée de capitaux, dont l'emploi ne sera fait qu'au moment du réglement effectif et qui, en attendant, restent à la disposition des banques étrangères où ils sont approvisionnés. A ce point de vue aussi, il y a intérêt à ce que nous conservions chez nous le plus longtemps possible les disponibilités destinées au paiement de nos achats à l'étranger, car les occasions de placement et d'emplois avantageux ne manquent pas.

La *devise Espagne* et le *florin des Pays-Bas* ont eu une semaine assez tourmentée. L'Espagne, partie de 586, le 10 mai, se retrouve à 582 le 17, après avoir coté, le 13, 577 au cours moyen ; ce même jour des opérations ont été traitées à 575. Le florin clôture plutôt faible à 2.45 1/2, contre 2.44 le 10 mai et 2.48 le 12. Le *franc suisse* a varié entre 14 et 13 1/2 0/0 de prime. L'*Italie* a 93 1/2 perd 2 0/0 de moins que le 10 mai ; en cours de semaine, le 12 mai, elle s'était relevée à 95. Le *rouble* est également plus faible à 1.81 1/2, contre 1.82 1/2 le 10 mai et 1.83 les 11 et 12 mai. Enfin, les *devises scandinaves* sont soutenues, quoique leur cours ne soit pas très différent de celui de la fin de la précédente semaine ; le *Danemark* s'inscrit sans changement à 1.82 1/2 ; la *Suède* a baissé à 1.82 1/2 contre 1.84 et la *Norvège* à 1.84 contre 1.84 1/2.

Le *Journal Officiel* du 14 courant a publié deux décrets qui auront vraisemblablement une influence sur le montant de nos engagements extérieurs à venir. Le premier interdit l'importation en France et en Algérie d'un certain nombre d'objets dits de luxe, d'origine et de provenance étrangères et dont la liste est annexée au décret ; le second prohibe l'entrée des alcools et liqueurs étrangers.

Cours des changes de New-York sur :

	Pair	16 juillet 1914	18 avril 1916	25 avril 1916	2 mai 1916	9 mai 1916	16 mai 1916
Paris	5.18 1/2	5.16 3/4	5.95	5.957	5.932	5 94	5.93
Londres	4.86 5/8	4.87 1/4	4.77	4.77	4.76 3/8	4 76 7/16	4.76 7/16
Berlin	95.37	95.06	74 »	76 »	74.87	76.3/8	76.3/8
Amsterdam	40.14	»	42.37	42.38	41.75	41 »	41.44

Valeur en or a New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	18 avril 1916	25 avril 1916	2 mai 1916	9 mai 1916	16 mai 1916
Paris	100 fr.	100 27	87.10	86 99	87 35	87 25	87 39
Londres	100 liv.	100 19	98.02	98 02	97 95	97 91	97 91
Berlin	100 mk.	99 67	77.59	79 69	78 55	80 34	80 34
Amsterdam	100 flo'.	»	105.50	105 50	104 01	102 14	103 24

Changes sur Londres à
(Cours moyen du mercredi)

	15 juillet 1914	26 avril 1916	3 mai 1916	10 mai 1916	17 mai 1916
Valeurs à vue					
Alexandrie	97 21/32	97 7/16	97 7/16	97 7/16	97 7/16
Câble transfert					
Bombay	1.3 31/32	1.4 1/16	1.4 1/16	1 4 1/8	1.4 1/8
Calcutta	1.3 31/32	1.4 1/16	1.4 1/16	1.4 1/8	1.4 1/8
Hong-Kong	1.10 5/16	2.1 »	2.2 3/4	2.2 7/8	2.3 ../..
Shanghaï	2.5 3/4	2.10 5/8	3.2 ./.	2.3 ./.	3.2 1/2
Valeurs à 90 jours de vue					
Buenos-Ayres (or)	47 11/16	49 9/32	49 3/16	49 3/32	49 ./..
Montévidéo	51 3/32	53 1/2	53 9/16	53 5/16	53 7/16
Rio-de-Jan. (papier)	15 7/8	11 23/32	11 25/32	11 31/32	12 1/32
Valparaiso	9 3/4	8 5/8	8 21/32	8 23/32	8 25/32
Singapour	2 3 15/16	2 4 7/32	2 4 7/32	2 4 7/32	2 4 7/32

Variations du mark à

	4 avril 1916	11 avril 1916	18 avril 1916	25 avril 1916	2 mai 1916	9 mai 1916	16 mai 1916
New-York (pair : 95 3/8)							
Cours	72 ..	72 62	74 »	76 »	74 87	76 62	76 37
Parité	75 49	76 14	77 59	79 69	78 55	80 34	80 08
Perte %	24 51	23 86	22 41	20 31	21 45	19 66	19 92
Amsterdam (pair : 59 3/8)							
Cours	41 75	41 775	42 65	43 95	44 20	45 97 1/2	45 15
Parité	70 32	70 36	71 84	74 03	74 45	77 44	76 05
Perte %	29 68	29 64	28 16	25 97	25 55	22 56	23 95
Genève (pair : 123 47)							
Cours	93 35	93 15	94 »	95 75	96 15	97 30	97 55
Parité	75 60	75 44	76 13	77 55	77 88	78 80	79 »
Perte	24 40	24 56	23 87	22 45	22 12	21 20	21 »

Le change sur Vienne à Genève est coté 67 90, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 32 10 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	16 sept. 1915	16 déc. 1915	16 janv. 1916	16 févr. 1916	16 mars 1916	16 avril 1916	16 mai 1916
Cours de l'or	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d. l'argent	23 9/16	26 3/8	27 ./..	2615/16	27 1/8	30 3/8	36 1/4
Escompte hors banque	4 23/32	5 1/8	5 3/16	5 1/8	5 1/16	4 9/16	4 9/16

LA SITUATION

Les attaques de l'ennemi contre nos lignes au nord de Verdun ont continué, sans plus de résultat qu'auparavant, comme on peut se l'imaginer; mais enfin l'effort contre Verdun n'a pas encore cessé. Les attaques n'ont plus l'ampleur et la puissance de celles du début, mais, grâce à leur continuité, les communiqués allemands peuvent encore nous parler des *succès* de l'armée du kronprinz. N'en plus parler serait avouer, enfin, la défaite de l'héritier du trône et l'inutilité des hécatombes qu'il a immolées, aveu auquel l'état-major allemand ne peut pas se résigner, encore moins par orgueil que par crainte.

L'activité a été grande, aussi, sur les autres fronts, surtout sur le front italien. Les Autrichiens semblent avoir déclanché une offensive sérieuse, mais jusqu'ici sans résultat et qui est encore limitée à des combats sur les sommets.

Sur le front russe, les Allemands ont attaqué violemment au sud de Dwinsk, mais là encore, un grand effort ne leur a procuré aucun avantage appréciable.

Le progrès des Russes en Asie-Mineure continue. Leurs troupes se sont emparées de Revaudouz, sur la route de Mossoul, et avancent vers cette dernière ville, menaçant d'encercler les Turcs qui sont au sud de Van.

L'Angleterre, poursuivant le gigantesque effort qui la transforme en nation armée, vient d'instituer de façon définitive le service militaire obligatoire. La loi a été votée par les Communes en troisième lecture. Ce vote a suivi de quelques jours d'importantes déclarations de sir Edward Grey sur l'implacable résolution de la Grande-Bretagne de poursuivre la guerre jusqu'à la défaite complète de l'Allemagne et de ne jamais accepter une paix « représentée par des fers ». Cette introduction dans la vie anglaise de l'obligation du service militaire est certainement une des choses les plus considérables que nos alliés aient accomplies depuis le début du conflit européen et marque bien leur volonté de vaincre.

La situation intérieure de l'Allemagne devient chaque jour plus mauvaise, et tel est le mécontentement général que le gouvernement a dû sacrifier le ministre de l'Intérieur, M. Delbrück, et annoncer la nomination prochaine d'un « dictateur des vivres ». Il n'est pas encore nommé, ce qui prouve que le choix est difficile et le poste peu envié.

Pétrograd célèbre, dans les solennités que permettent les circonstances, le vingt-cinquième anniversaire de l'alliance russo-française. Deux membres du cabinet français, MM. Viviani et Albert Thomas, présents dans la capitale russe, prennent part à cette commémoration et y sont l'objet des démonstrations d'enthousiasme les plus flatteuses pour la France. Ces manifestations ont coïncidé avec l'arrivée de nouvelles troupes russes à Marseille et affirmé, une fois de plus, l'indissoluble union des deux pays jusqu'à l'issue victorieuse de la lutte. C'est, d'ailleurs, le thème de tous les discours prononcés à Pétrograd à cette occasion, notamment de celui du président de la Douma.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

Les Allemands ont persisté, ces jours derniers, dans leurs tentatives infructueuses contre Verdun, mais ils ne l'ont fait qu'au moyen de petites attaques précédées, comme d'ordinaire, par un violent bombardement. Ces attaques ont été repoussées, ce qui n'empêchera pas les Allemands de dire, comme ils en ont l'habitude, que ce sont nos soldats qui ont attaqué et qui ont été refoulés.

Au dernier moment on annonce que nos troupes se sont emparées, après un combat acharné, d'un fortin solidement organisé sur la pente nord-est de la cote 304.

L'état-major allemand prétend qu'à Verdun il tient tête, avec vingt-cinq divisions, à cinquante et une divisions françaises. Il n'y a pas à discuter les effectifs engagés dans cette interminable bataille, mais, ce qui est certain, c'est qu'en entamant cette opération, l'Etat-major allemand croyait trouver cette partie de notre front découverte. Et s'il y a rencontré, selon lui, cinquante et une divisions, cela prouverait qu'il s'est lourdement trompé. En tout cas, que la bataille autour de Verdun continue ou qu'elle s'éteigne peu à peu, elle est et restera un grave échec pour nos ennemis.

Devant le front britannique, les Allemands sont assez actifs, et la canonnade est intense. Quelques engagements signalés par nos alliés ont eu lieu, mais ils sont de trop peu d'importance pour y voir la préparation à une attaque allemande de grande envergure.

En Champagne, les duels d'artillerie sont violents, suivis d'attaques de petits détachements ennemis qui n'aboutissent pas.

Sur le front italien, des actions très violentes d'artillerie ont eu lieu, suivies seulement, tout d'abord, de petites attaques autrichiennes. Mais, dans la nuit du 15, de fortes masses d'infanterie ennemie se sont avancées entre la vallée de l'Adige et celles du Haut-Astico. Après une première résistance sur les positions les plus avancées, les Italiens se sont repliés sur leurs lignes principales de défense.

Comme les Autrichiens ne disposent pas de plus de sept à huit corps d'armée dans le val Suzana et la vallée de l'Adige, nos alliés peuvent ralentir la marche de l'ennemi assez longtemps pour amener les renforts nécessaires avant qu'il débouche dans la plaine lombarde.

Sur le front oriental, peu à dire ; une offensive ennemie au sud de Dvinsk, entre Postavy et le lac Miadziol, menée avec des effectifs importants, avait réussi à envahir partiellement les tranchées russes, mais elle a été repoussée par une contre-attaque.

Le mouvement stratégique de nos alliés, sur le front asiatique, s'est développé avec une rapidité et un succès extraordinaires. Une colonne s'avance vers Mossoul par Revaudouz, mais on ne connaît pas son effectif, caché soigneusement avec raison. Il est à supposer toutefois qu'elle est importante. Pendant ce temps les Turcs, sous le commandement allemand, font les plus grands efforts pour infliger une défaite au centre russe, mais ils n'y réussissent pas.

Les Russes, en effet, contiennent sans trop de difficultés les armées ottomanes renforcées que les généraux allemands ont amenées en toute hâte pour empêcher nos alliés de s'assurer le libre passage de la route empierrée de Trébizonde à Erzeroum.

Devant Salonique le canon seul, ou à peu près, s'emploie activement, mais on semble se préparer de part et d'autre.

Entre temps, et un peu partout, la guerre aérienne bat son plein. Nos aviateurs accomplissent de nouveaux et sérieux exploits.

QUESTIONS DU JOUR

Les Ressources Financières de la France : La Question de l'Or

L'appel que M. Ribot vient d'adresser aux Français possédant des titres de certains pays neutres est un commencement de mobilisation monétaire qui va permettre à notre pays d'utiliser avec profit une partie des énormes ressources d'ordre extérieur dont il dispose.

Depuis la disqualification de l'argent comme monnaie internationale, c'est l'or qui sert d'instrument de liquidation entre les diverses nations de l'univers ; il en résulte que, lorsque les importations de métal jaune de l'une de ces nations dépassent très sensiblement, et d'une manière permanente, ses exportations de même nature, c'est une preuve certaine que la balance de ses règlements avec l'étranger se solde en sa faveur.

En relevant année par année le mouvement des entrées et des sorties d'or de France (statistique officielle), on constate que, du 1er janvier 1900 au 1er juillet 1914, soit pendant une période de quatorze années et demie, ce mouvement s'établit ainsi :

Mouvement de l'or	Millions de francs
Entrées	7.457
Sorties	1.822
Excédent net des entrées	5.635

Sur cet excédent net de 5 milliards 635 millions de francs, la *Banque de France* a absorbé 2 milliards 193 millions de francs, car son encaisse-or est passée de 1 milliard 865 millions au commencement de 1900 à 4 milliards 58 millions au commencement de juillet 1914.

L'industrie artistique française a consommé pendant la même période environ 435.000 kilos d'or fin (en moyenne 30.000 kilos par an), ce qui représente à peu près 1 milliard et demi de francs. Le surplus, soit près de 2 milliards, a enrichi notre circulation publique.

***

Mais il convient de remarquer que les 5 milliards 635 millions d'or reçus par la France du 1er janvier 1900 au 1er juillet 1914 ne constituent qu'une faible partie du solde de nos règlements extérieurs. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'avant la guerre nous prêtions annuellement des sommes très importantes aux pays jouissant de notre confiance. Or un relevé, aussi précis que possible, des émissions publiques effectuées en France pendant la période observée nous prouve que, déduction faite des conversions et des amortissements, nos nouvelles avances à l'étranger n'ont pas été inférieures à 22 milliards 500 millions de francs (1 milliard 352 millions par année). Ce qui porte, pour la période entière, le solde de notre crédit réglé avec l'étranger au total de 28 milliards 105 millions de francs.

Nous avons peut-être trop prêté à nos amis et nous avons certainement eu tort de ne pas deviner que certains d'eux nous feraient un jour la guerre ; mais enfin nous ne pouvions exiger que la totalité de notre solde créditeur nous fût payée en or, car pour montrer les difficultés de toute nature que cette exigence aurait créées à l'univers entier, il nous suffira de constater que, du 1er janvier 1900 au 31 décembre 1914, la production aurifère mondiale a à peine atteint 30 milliards de francs.

***

Parmi les valeurs étrangères que nous avons acquises depuis le 1er janvier 1900, ou que nous possédions déjà à cette date, il s'en trouve un certain nombre appartenant à des pays neutres dont la guerre a retourné la balance des règlements extérieurs.

Des nations comme la Hollande, les Pays Scandinaves, la Suisse, l'Espagne et la République Argentine, pour ne citer que celles-là, qui étaient classées parmi les pays débiteurs, sont brusquement devenues des pays créditeurs, et les Fonds d'Etat de ces mêmes pays ayant leur intérêt et leur amortissement payables en or ont maintenant une valeur d'échange supérieure au franc et à la livre sterling elle-même.

Avant la guerre toutes nos dépenses d'ordre extérieur étaient réglées par nos recettes de même nature ; il nous restait un excédent créditeur de près de 2 milliards de francs par année que l'étranger nous soldait : 20 % en or et 80 % en titres. Mais la guerre est venue et la plus importante de nos recettes d'ordre extérieur — les dépenses que les riches étrangers venaient faire en permanence sur notre territoire — nous manque presque complètement, alors, au contraire, que les besoins de la défense nationale ont provoqué une augmentation considérable de nos demandes étrangères en matières premières, produits alimentaires et objets manufacturés.

Au lieu de l'excédent habituel, nous nous trouvons donc en présence d'un déficit, accidentel si l'on veut, mais qui ne peut être comblé, dans les circonstances actuelles, qu'à l'aide de crédits ouverts à l'étranger, ou par l'emploi des réserves d'or accumulées à la *Banque de France*.

***

Nous avons déjà utilisé les deux modes de règlement, mais M. Ribot, pensant qu'il était préférable de ménager notre encaisse, a eu l'excellente idée de mobiliser les titres des pays neutres que le portefeuille français détient toujours et de gager, à l'aide de ces titres, une vaste opération de crédit sur l'étranger qui nous permettra de liquider notre déficit extérieur, sans diminuer sensiblement nos disponibilités métalliques.

Les capitalistes français qui consentiront à prêter leurs titres à l'Etat, en vue de cette opération, recevront — c'est le côté vraiment ingénieux de la combinaison — des certificats négociables en Bourse que les porteurs pourront réaliser à leur convenance, comme les titres originaux eux-mêmes.

Les prêts seront faits pour une, deux ou trois années, mais l'Etat se réserve le droit de les acheter au prix indiqué en regard de chacune des valeurs choisies. Les porteurs, n'ayant à supporter aucune espèce de frais, encaisseront la prime du change s'il en existe une en faveur de leurs coupons, et toucheront une bonification de 25 % de leur revenu brut annuel.

Voyons, maintenant, l'importance du capital visé :

Capital des Titres demandés aux Porteurs français

Fonds d'Etat	Valeur des titres en circulation : Au pair	Cours d'achat
	(Millions de francs)	
Danemark	439	339
Norvège	688	584
Suède	847	711
Hollande	1.901	1.464
Suisse	1.035	899
Espagne (Extérieure 4 0/0)	1.027	1.006
Uruguay	285	242
Brésil	214	206
République Argentine	1.768	1.563
Province de Québec	28	19
Egypte	2.134	1.862
Total des Fonds d'Etat	10.366	8.895

La première colonne donne la valeur au pair de tous les titres en circulation à la fin de 1914 et la seconde, la valeur des mêmes titres d'après les prix que l'Etat offre aux porteurs dans le cas — bien entendu — où il userait de la faculté d'achat... ce qui est d'ailleurs peu probable.

***

En outre de ces 8 milliards 895 millions de fonds d'Etat, M. Ribot admet sur sa liste de prêts les actions et les obligations de la Compagnie Internationale du Canal de *Suez* et des Compagnies de chemin de fer du *Nord d'Espagne* et du *Madrid Saragosse* représentant, de leur côté, un capital d'achat de 3 milliards 638 millions de francs. Ce qui porte à 12 milliards 533 millions de francs le montant des titres étrangers sur lesquels l'opération projetée peut s'appuyer.

Hâtons-nous d'ajouter, cependant, que la totalité de ces valeurs ne se trouve pas dans les portefeuilles français. Une certaine quantité est en effet restée dans les pays d'origine, et une autre partie est allée sur d'autres marchés étrangers. Mais une étude attentive des conditions dans lesquelles leur émission respective a été effectuée en France, nous permet de croire que les trois quarts du capital envisagé sont en notre possession.

Voilà donc une première tranche d'environ 8 milliards de francs de valeurs de pays neutres que M. Ribot peut utiliser pour son projet de mobilisation monétaire. Il n'aura qu'à s'arrêter quand il le jugera à propos, car il est certain que tous les capitalistes français, porteurs des titres énumérés ci-dessus, voudront participer à une opération destinée à servir, à la fois, leurs intérêts particuliers et ceux de la France.

Le groupement de ces valeurs, actuellement disséminées dans plusieurs centaines de mille portefeuilles, constituera pour le crédit extérieur de notre pays un puissant élément de résistance et de victoire ; et pour laisser trace de l'acte de patriotisme que leurs détenteurs accompliront en répondant à l'appel de l'Etat, nous voudrions que le le Trésor fît apposer sur tous les titres à lui confiés cette courte estampille : « Prêté à la France pour les besoins de la défense nationale ! »

EDMOND THÉRY.

La Disette s'accentue en Allemagne : On demande une Dictature économique militaire

Les procédés barbares que les Allemands emploient contre nous depuis le commencement de la guerre : bombardement de villes ouvertes ; massacres par sous-marins et aéronefs de vieillards, de femmes et d'enfants ; incendies à la torche ; gaz asphyxiants ; camps de représailles pour nos prisonniers, etc., ne doivent pas nous faire oublier que, déjà pendant la guerre de 1870-1871, ils ont cruellement abusé de la force à l'égard de la population de Paris, durement éprouvée par un siège rigoureux.

Dans sa note au président Wilson, le gouvernement impérial regrette que les Etats-Unis n'interviennent pas « en faveur de nombreux millions de femmes et d'enfants condamnés à la famine par l'Angleterre ». Or, en 1870, Bismarck, de Moltke et Guillaume Ier refusèrent à M. Thiers de laisser ravitailler la population parisienne pendant la simple durée d'un armistice devant servir à une consultation nationale ; et Bismarck, dans ses *Mémoires*, explique ainsi le motif de ce refus : « Nous mettrons les Parisiens à la diète jusqu'à ce qu'ils aient conclu, avec nous, une paix qui nous satisfasse. »

La lecture des journaux, dont le gouvernement impérial a retardé pendant une semaine la sortie vers l'étranger, nous montre — bien nettement cette fois — que nos ennemis vont connaître les horreurs d'un véritable siège, car, selon la Gazette *de Francfort* du 3 mai, « l'Allemagne, par sa situation géographique et surtout par le système du blocus, *contraire au droit des gens* (*sic*), inauguré par l'Angleterre, est devenue, au point de vue économique, une immense forteresse assiégée ! »

C'est la première fois qu'un grand journal d'outre-Rhin reconnaît la situation de fait que le blocus des nations alliées impose à l'Allemagne et cela prouve qu'après les crises successives des céréales, des corps gras, du sucre, des denrées coloniales, de la bière et des pommes de terre, la crise de la viande que subit actuellement la population allemande a une gravité exceptionnelle.

Le Bétail fait défaut

Quelle est la cause de cette crise ? Un excès d'abatage au profit des fabricants de conserves. « Ce trafic suivit une progression ascendante jusqu'à ce que le Bundesrath en eut connaissance ; il y mit fin au mois de février. L'atteinte ainsi portée à notre cheptel se fera sentir pendant longtemps ! »

Du 1er janvier 1915 au 27 mars 1916, le Bundesrath a rendu toute une série de décrets pour réglementer et réduire la consommation de la viande, et, en application des deux jours sans viande et du rationnement décidés, la ville de Berlin devait recevoir chaque semaine 2.125 bœufs, 2.185 veaux, 4.500 moutons et 14.116 porcs. Or, d'après la statistique officielle, pendant les trois dernières semaines d'avril, les abattoirs berlinois n'ont reçu que :

Bétail abattu à Berlin en avril

Détail	10 au 15	17 au 22	24 au 29	Moyenne nécessaire
Bœufs	781	1.115	1.658	2.125
Veaux	3.916	3.867	2.661	2.185
Moutons	4.154	1.863	1.225	4.500
Porcs	1.150	512	681	14.116

Ce déficit formidable, arrivant après les assurances données par l'administration centrale que, grâce aux mesures prises, la disette n'était pas à craindre, a provoqué dans la population civile allemande une émotion d'autant plus compréhensible que le même déficit s'est produit dans presque toutes les grandes villes de l'empire.

« Il n'y a plus de viande, dit la *Leipziger Volkszeitung* du 1er mai. Ainsi finit la chanson des prix maxima et des associations des marchands de bestiaux ! Une profonde amertume remplit le cœur du peuple. La conviction est générale que la disette de viande incombe aux manœuvres des accapareurs. Le peuple allemand a supporté avec une merveilleuse patience les plus dures nécessités de la guerre, mais une violente colère s'empare, peu à peu, de tous ceux qui, dans ces temps pénibles, voient les vampires sucer le sang et l'argent du peuple. »

Appel à la Dictature Economique

Toute la presse allemande fait, plus ou moins, chorus avec les journaux socialistes pour critiquer « l'imprévoyance du gouvernement dans la question de la répartition des produits alimentaires », et la *Leipziger Volkszeitung*, déjà citée, constatant l'échec des pouvoirs publics, ajoute : « Il n'y a qu'un remède, c'est la création obligatoire, sous le contrôle de l'Etat et des communes, des syndicats de producteurs, de négociants et de consommateurs ! »

Ce qui donne à la situation une gravité toute particulière, c'est que l'autorité administrative, après avoir pris une foule de décisions plus contradictoires les unes que les autres, et se voyant

débordée, en est réduite à conseiller une *dictature militaire économique* pour l'ensemble de l'empire.

Voici, en effet, la conclusion d'un long article que l'officieuse *Gazette de Cologne* publiait le 3 mai :

« Notre vie économique est un instrument aux cordes singulièrement délicates ; quiconque veut s'en servir doit le connaître à fond pour ne pas risquer de le mettre en pièces. Toutes les bonnes intentions du ministère ont échoué sur ce fait que, dans la pratique, les ordonnances ne sont pas respectées. Ou bien les gouvernements des Etats à qui incombe l'exécution n'y contribuent pas, ou bien chaque ville choisit ses propres voies ; ou bien encore — et c'est le cas le plus fréquent — les intéressés jouent un tour au ministère. Contre ces procédés, il n'y a qu'un recours : *l'appui des autorités militaires*. Il faut qu'elles participent au plein accomplissement des intentions de la loi. Nous croyons savoir qu'aux jours prochains les commandants généraux deviendront les auxiliaires des autorités des Etats et des villes pour l'exécution des ordonnances. »

L'efficacité du Blocus

La *Gazette de Francfort* répond à cet article par les observations suivantes :

« Tous nos maux actuels auraient pu être évités si une politique alimentaire prévoyante était intervenue et si l'on avait mis un terme aux agissements des fabricants de conserves. Les rouages administratifs ne pourront se disculper de l'inertie dont ils ont fait preuve et il ne suffit pas, pour calmer la population, de rejeter le poids de la faute sur les corporations communales : les fonctionnaires, qui portent la plus grosse part de cette faute, sont mal venus maintenant à critiquer leurs voisins. »

Que nous voici loin des éloges que l'administration allemande recevait, de partout, sur sa puissance d'organisation !

Nous n'avons jamais dit que le blocus économique imposé par les nations alliées à l'Allemagne suffirait, à lui seul, pour l'abattre définitivement, car on doit admettre que la victoire finale sera surtout d'ordre militaire : continuons donc à fabriquer des canons et des munitions en aussi grande quantité que possible, mais persistons à soutenir que le blocus énergique — tel que les alliés l'appliquent depuis sept mois à peine — réduisant de jour en jour les moyens d'action de l'ennemi affaiblira considérablement sa résistance armée.

(*Le Matin.*)

EDMOND THÉRY.

La Prohibition des Marchandises étrangères et la Taxation des Denrées

Lors de la discussion, à la Chambre des députés, le 17 mars dernier, des trois douzièmes provisoires du second trimestre de l'année en cours, M. Ribot, ministre des Finances, avait parlé de la difficulté de jour en jour plus grande que nous éprouvons à trouver des moyens de paiements à l'étranger. Nos achats, avait-il déclaré, deviennent énormes, car au fur et à mesure que la guerre se prolonge, nous produisons moins, et cependant nos besoins augmentent, non seulement les besoins de l'armée, mais aussi ceux de la population civile. Aussi nos changes montent-ils.

A l'heure présente, avait-il encore ajouté, nous nous sommes assuré aux Etats-Unis et en Angleterre, grâce au concours du Gouvernement britannique, les moyens permettant de payer les dépenses extérieures de l'Etat. Nous avons obtenu les crédits nécessaires. Mais à côté de ces dépenses de l'Etat, il y a toutes celles que le pays fait au dehors. Aussi devrions-nous rechercher, à l'exemple de la Grande-Bretagne, si dans nos importations tout est réellement indispensable.

C'est en se plaçant à ce point de vue que le Parlement vota récemment la loi qui fut promulguée le 11 courant au *Journal officiel* et dont voici le texte :

« Article 1er. — Pendant la durée des hostilités, « le Gouvernement pourra provisoirement, par décrets rendus en Conseil des ministres, prohiber « l'entrée des marchandises étrangères ou augmenter les droits de douane.

« En cas de prohibition, les marchandises qu'on « justifiera avoir été expédiées pour la France ou « qui auront été déclarées pour l'entrepôt avant la « promulgation des décrets susvisés seront admises « aux conditions du tarif antérieur.

« En cas de relèvement des droits, les marchandises qu'on justifiera avoir été expédiées pour « la France avant la promulgation des décrets sus« visés seront seules admises aux conditions du « tarif antérieur.

« Les décrets prévus au paragraphe premier se« ront soumis à la ratification des Chambres dans « les deux mois qui suivront leur promulgation.

« Art. 2. — Les dispositions édictées en vertu de « l'article précédent seront rapportées par décrets « rendus en Conseil des ministres. »

En vertu de cette loi, un décret a paru au *Journal officiel*, dimanche dernier, énumérant les marchandises prohibées aux douanes de France et d'Algérie.

Cette nomenclature, très longue, comprend un certain nombre d'articles d'alimentation ; puis les marbres, pierres précieuses, poteries, céramiques et vitrifications ; les objets de parfumerie ; les tissus de coton pur et de laine pure ; les gants et dentelles ; les vêtements de soie ; les papiers de tenture, gravures et photographies ; les articles de maroquinerie et de peausserie ; les ouvrages d'orfèvrerie, de bijouterie et les objets d'art ; les meubles et la carrosserie, les voitures automobiles ; les appareils photographiques et les instruments de musique ; les articles de tabletterie et de bimbeloterie ; les corsets, parapluies et ombrelles de soie ; les plantes artificielles, etc.

Il est bien entendu que le décret ne s'appliquo pas aux marchandises importées pour le compte de l'Etat. Ne sont pas non plus atteints par cette prohibition : les chargements expédiés directement pour la France ou l'Algérie, à une date antérieure à la publication du décret ; ni les marchandises déclarées pour l'entrepôt à la même date ; ni celles pour lesquelles il sera dûment justifié qu'elles ont été achetées par contrat antérieurement au 6 avril 1916. En outre, des dérogations à la prohibition pourront être autorisées sous les conditions qui seront déterminées par le ministre des Finances.

Un autre décret, rendu en exécution de la même loi, a prohibé l'importation en France et en Algérie, sous un régime douanier quelconque, des alcools (eaux-de-vie et esprits de toutes sortes) et des liqueurs d'origine ou de provenance étrangère. Ici encore, la prohibition ne s'applique pas aux importations effectuées pour le compte de l'Etat, ni aux alcools importés par des fabricants de vins de liqueur, de vinaigres, de produits chimiques ou pharmaceutiques, ni aux alcools expédiés directement pour la France ou l'Algérie à une époque antérieure à la publication du décret, ni à ceux déclarés pour l'entrepôt à la même date.

Ce décret a soulevé des observations. Les prohibitions arrêteront des achats français à l'étranger, a-t-on dit, mais l'étranger peut vouloir répliquer à des mesures douanières par des mesures similaires, et voici alors nos industries privées des marchés extérieurs.

Nous croyons qu'il ne convient pas d'exagérer les choses. En tout cas, pour le moment, notre

main-d'œuvre, en raison des besoins de la défense nationale, ne peut encore nous permettre de nous imposer sur les marchés étrangers, et une chose importe par-dessus tout : c'est que nous cessions de débourser 112 francs au lieu de 100 francs anciennement.

N'oublions pas, d'ailleurs, que des dérogations aux propositions énoncées pourront être autorisées, que ces prohibitions ne sont, de plus, édictées qu'à titre provisoire, et qu'elles peuvent être rapportées par simples décrets quand le moment paraîtra opportun.

En attendant, il faut savoir se plier aux circonstances, et c'est ce que l'on peut dire aussi des taxations des denrées autorisées par la loi du 20 avril dernier qui avait pour objet essentiel : 1° de réprimer les spéculations illicites ayant pour but de fausser les cours ; 2° de ramener, par la taxation, à un taux normal, les bénéfices exagérés ; 3° de remédier, soit par voie de réquisition, soit par des achats à l'amiable, aux dissimulations de marchandises ou aux insuffisances constatées dans l'approvisionnement des communes.

Or on ne peut nier que des abus des plus regrettables, pour ne pas dire plus, aient été relevés ; aussi notre directeur, M. Edmond Théry, pouvait-il signaler, le 14 avril, dans un article sur la *Hausse des Prix des Produits périssables à Paris*, les agissements de certains détaillants pour lesquels « la majoration sur les prix de gros n'a pas de limite ».

C'est donc pour réprimer ces abus que le ministre de l'Intérieur, M. Malvy, a adressé aux préfets une circulaire parue au *Journal officiel* le 9 mai, dans laquelle il réglait la procédure de taxation et invitait aussi les préfets à suivre de très près les mercuriales de toutes les denrées indispensables à l'alimentation, alors même qu'elles ne seraient pas comprises dans l'énumération de ladite loi du 20 avril 1916.

C'est encore pour réprimer ces abus que l'on a procédé, par exemple, à la taxation de l'avoine, à celle de la viande frigorifiée et que l'on vient enfin d'établir la taxe sur le sucre.

Cette taxe, pour la vente en gros, a été prescrite par décret daté du 13 mai, et une ordonnance du Préfet de police, rendue lundi sur l'avis du Comité consultatif pour la taxation des denrées et substances, a fixé comme suit, à partir du 16 mai, les prix de la vente au détail par kilo :

Sucre raffiné à la mécanique, 1 fr. 30 ; sucre raffiné de canne, 1 fr. 35 ; sucre cristallisé ou granulé, 1 fr. 20 ; sucre en pains, quelle que soit la forme sous laquelle il est débité au détail, 1 fr. 25 ; sucre dit « irrégulier », 1 fr. 25 ; sucre raffiné poudre, 1 fr. 30.

L'établissement de cette taxe devra avoir comme conséquence de calmer l'émotion d'une partie du public qui, dans ces derniers temps, avait procédé à des approvisionnements disproportionnés avec ses besoins. Au reste, il ne faut pas oublier que le Gouvernement a acheté un total de 200.000 tonnes de sucre qui permettront d'établir la liaison avec la prochaine récolte. Une première cargaison de 5.000 tonnes est déjà arrivée, et elle a été immédiatement répartie.

Nous sommes, ne l'oublions pas, à une époque qui nécessite des mesures exceptionnelles que nous devons savoir accepter, car elles ne peuvent que servir l'intérêt général.

Georges BOURGAREL.

Recettes des Chemins de fer français

L'activité économique signalée par la progression des recettes de nos grandes Compagnies de Chemins de fer continue à s'affirmer : voici, en effet, les recettes brutes réalisées sur les cinq grands réseaux, non affectés par la guerre, pendant le mois de mars dernier :

Recettes brutes des Grandes Compagnies françaises de chemins de fer

Mois de Mars

Compagnies	1914	1915	1916
	(Milliers de francs)		
Etat A. R.	5.642	5.941	5.761
Ouest Etat	18.662	19.408	19.609
P.-L.-M.	50.338	44.163	52.000
Orléans	23.782	25.875	26.911
Midi	12.239	11.750	10.564
Totaux	110.663	107.137	114.845

Sur un mois d'année normale, 1914, par exemple, le mois de mars 1916 est en augmentation de 4 millions 182.000 francs, soit 3.7 %, et sur mars 1915 il présente une plus-value de 6.708.000 francs ou 6.2 %.

Les recettes brutes de ces cinq grandes Compagnies se décomposent ainsi :

Recettes brutes totales des Réseaux de l'*Etat*, du *P.-L.-M.*, de l'*Orléans* et du *Midi*

Recettes brutes	Mars 1915	Mars 1916	Moyenne quotidienne 1915	Moyenne quotidienne 1916
	(Milliers de francs)			
Commerciales	87.905	92.168	2.835	2.973
Militaires	19.232	22.677	620	731
Totaux	107.137	114.845	3.455	3.714

Enfin, la même augmentation se retrouve sur la Compagnies du *Nord* et de l'*Est*, dont le trafic est cependant très sérieusement affecté par l'occupation allemande et les opérations militaires.

Recettes brutes : Mois de *Mars*

Recettes brutes	Nord 1915	Nord 1916	Est 1915	Est 1916
	(Milliers de francs)			
Commerciales	8.176	9.350	8.297	8.966
Militaires	4.250	7.254	4.250	7.810
Totaux	12.426	16.604	12.547	16.776

Si nous comparons les chiffres de mars 1916 avec ceux de février dernier, nous observons que les recettes de la Compagnie du Nord sont à peu près égales pour les deux mois, alors que la Compagnie de l'Est marque une augmentation de recettes de plus de 4 millions de francs. Ce chiffre, très satisfaisant — surtout lorsque l'on considère que Verdun est sur ce réseau — nous permet de bien augurer de la reprise progressive de l'activité économique de nos régions de l'Est.

R. MAGAUD.

Le Recouvrement des Impôts

Le *Journal officiel* a publié, le 12 courant, le rendement des impôts indirects et monopoles pour le mois d'avril dernier. Ce rendement se compare ainsi avec celui d'une année normale et celui d'avril 1915, neuvième mois de la guerre :

Produits	Recouvrements	Comparaisons avec Avril année normale	Comparaisons avec Avril 1915
Impôts et revenus directs	(En milliers de francs)		
Enregistrement	53.674	—34.039	+ 3.658
Timbre	18.794	—12.822	+ 709
Impôt sur les opérations de Bourse et de commerce et pénalités	180	— 1.131	+ 105

Taxe sur le revenu des valeurs mobilières	27.745	— 9.190	— 1.195
Douanes	106.067	+44.327	+37.048
Contributions indirectes	38.004	—22.380	— 5.954
Taxe de fabrication sur les huiles minérales brutes	10	— 82	— 5
Sels	2.306	— 166	— 305
Sucres	10.143	— 4.226	— 8.936
Monopoles			
Contributions indirectes (allumettes chimiques, taxes sur les briquets, tabacs, poudres à feu)	48.946	— 3.397	+ 3.617
Postes	18.375	— 5.872	+ 3.258
Télégraphes	3.931	— 155	— 43
Téléphones	3.048	— 1.843	+ 601
Produits de diverses exploitations	41	— 49	— 15
	331.264	—51.025	+32.543

Pour les quatre premiers mois de 1916, la comparaison s'établit comme suit avec les mêmes périodes d'une année normale et de 1915 :

Produits	Recouvrements	Comparaisons avec les 4 premiers mois — Année normale	— 1916
Impôts et revenus divers :	(En milliers de francs)		
Enregistrement	180.953	—105.208	+ 30.237
Timbre	58.059	— 38.936	+ 3.298
Impôt sur les opérations de Bourse et de commerce et de pénalités	729	— 4.760	+ 492
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières	74.083	— 8.439	+ 3.269
Douanes	343.739	+ 97.167	+115.247
Contributions indirectes	141.191	— 86.970	— 25.461
Taxe de fabrication sur les huiles minérales brutes	80	— 545	— 80
Sels	10.255	— 1.024	+ 330
Sucres	38.529	— 7.257	— 21.111
Monopoles			
Contributions indirectes (allumettes chimiques, taxes sur briquets, tabacs, poudres à feu)	187.927	— 9.766	+ 17.561
Postes	68.278	— 22.652	+ 9.193
Télégraphes	19.578	+ 2.524	+ 2.870
Téléphones	12.129	— 6.952	+ 2.236
Produits de diverses exploitations (Journaux officiels)	179	— 229	+ 15
Total	1.135.709	—193.047	+138.096

Le mois d'avril 1916, vingt et unième mois de guerre, accuse donc, sur le même mois de 1915, neuvième mois de guerre, une plus-value de 32.543.000 francs. Par rapport au mois correspondant d'une année normale on constate une moins-value de 51.025.000 francs.

Quant aux « Produits et revenus du domaine de l'Etat, produits divers, ressources exceptionnelles et recettes d'ordre », qui ne sont d'ailleurs donnés qu'à titre de renseignement, sans qu'on puisse en tirer des conclusions rigoureuses en raison des variations considérables qui se produisent dans l'époque de recouvrement d'un grand nombre d'entre eux, ils ont atteint, en avril dernier, 15.594.000 francs, contre 11.231.900 francs en année normale, et 17.624.000 francs en avril 1915.

Pour les quatre premiers mois de l'année, le total de ces recouvrements atteint 48.374.900 francs au lieu de 35.889.600 francs en année normale et de 56.050.700 francs en 1915.

En ce qui regarde les contributions directes et taxes assimilées, dont la taxe a été autorisée par les lois du 29 décembre 1915 et 30 mars 1916, disons qu'à la date du 30 avril dernier, les évaluations budgétaires s'établissaient à 540.719.241 francs, et les rôles émis à 488.169.800 francs, soit, en ajoutant les centimes additionnels, à 1.029.326.500 francs. Les douzièmes échus à la même date s'élevaient à 257.331.600 francs et les recouvrements effectués ayant atteint 99.943.500 francs, la différence en moins aux recouvrements par rapport aux douzièmes échus s'est chiffrée par 157.388.100 francs.

Pour la même période, en 1915, les recouvrements s'étaient élevés à 67.430.100 francs, soit une différence en moins de 32.513.400 francs aux recouvrements de 1915. Disons encore qu'en 1916 les frais de poursuite se sont élevés à 397.100 francs, soit 2 pour mille, contre 271.600 francs en 1915, ce qui représentait 1,79 pour mille.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	11 mai 1916	18 mai 1916
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
Or	4.715.059.540	4.722.897.510
Argent	353.622.569	354.268.558
	5.068.682.109	5.077.166.068
Disponibilité à l'étranger	780.432.334	806.132.659
Effets échus hier à recevoir à ce jour	4.686.338	3.768.129
Portefeuille Paris — Effets Paris	148.991.109	156.579.689
Portefeuille Paris — Effets Etranger	1.354.361	1.087.627
Portefeuille Paris — Effets du Trésor	62.766	101.490
Portefeuilles des succursales	244.425.355	264.649.352
Effets prorogés — Paris	713.090.636	708.177.562
Effets prorogés — Succursales	839.629.280	835.731.693
Avances sur lingots à Paris	4.290.000	4.290.000
Avances sur lingots dans les succurs.	»	»
Avances sur titres à Paris	755 589.010	758.166.399
Avances sur titres dans les succurs.	462.384.189	456.095.288
Avances à l'Etat	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914)	7.400.000.000	7.400.000.000
Avances temporaires au Trésor public	43.150	43.150
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers	975 000.000	975 000.000
Rentes de la Réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques)	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.527.058	99.527.058
Rentes immobilisées	100.000.000	100 000.000
Hôtel et mobilier de la Banque	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales	46.667.183	46.666.942
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales	7.375.778	7.726.164
Emploi de la réserve spéciale	7.346.780	7.346.780
Divers	315.759.949	335.848.871
Total	18.192.338.139	18.260.985.607
PASSIF		
Capital de la Banque	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital	8.450.697	8.450.697
Réserves mobilières — Loi du 17 mai 1834	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières — Ex-banques départements	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières — Loi du 9 juin 1857	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation	15.432.465.320	15.445.556.185
Arrerages de valeurs déposées	36.469.624	41.057.871
Billets à ordre et récépissés	8.389.401	7.382.746
Compte courant du Trésor	48.462.640	106.034.603
Comptes courants de Paris	1.240.374.213	1.236.300.647
Comptes courants dans les succursales	739.846.920	759.235.672
Dividendes à payer	3.501.624	3.410.319
Escompte et intérêts divers	48.994.854	51.373.165
Réescompte du dernier semestre	7.413.963	7.413.963
Divers	400.955.683	377.756.540
Total	18.192.338.139	18.260.985.607

Comparaison avec les années précédentes

	22 mai 1913	21 mai 1914	30 juillet 1914	20 mai 1915	18 mai 1916
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation	5.504.5	5.791.9	6.683.2	11.833.3	15.445.5
Encaisse or	3.279.3	3.700.0	4.141.3	3.907.3	4.729.9
— argent	613.7	633.5	625.3	376.9	354.3
Portefeuille	1.623.4	1.563.5	1.444.2	2.705.0	2.070.0
Avances aux partic.	714.9	716.4	743.8	643.7	1 218.5
— à l'Etat	200.0	200.0	200.0	5.700.0	7.600.0
Compt. cour. Trésor	291.7	291.7	382.6	62.3	106.0
— partic.	669.2	669.2	947.6	2.902.0	1.995.5
Taux d'escompte	4 0/0	3 1/2 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0

Les avantages des prêts de titres de pays neutres à l'Etat. — De nombreux porteurs de titres de pays neutres répondent à l'appel qui leur a été adressé par le ministre des Finances ; grands et petits porteurs viennent confier leurs titres à l'Etat, désirant, tout à la fois, donner un concours utile pour les opérations de change nécessaires à la Défense Nationale et recueillir en même temps de sérieux avantages qui peuvent se résumer ainsi :

Augmentation d'un quart soit de 25 % du revenu brut annuel des titres prêtés, ce quart étant payé immédiatement pour une année, lors de la remise des titres ;

Bonification de la prime de change que peut donner l'encaissement des coupons desdits titres dans leur pays d'origine et continuation du droit au tirage au sort des titres déposés ;

Ni impôt ni taxe à payer à l'occasion des actes de prêt, des reçus, quittances ou décharges et généralement de toutes opérations concernant le prêt lui-même ;

Remise aux prêteurs d'un certificat négociable en Bourse permettant au détenteur du certificat de le réaliser s'il le juge utile au cours de l'opération projetée.

Ce sont de grands avantages pour les porteurs de titres des pays neutres acceptés par l'Etat (fonds danois, norvégiens, suédois, hollandais, suisses, espagnols, urugayens, brésiliens, argentins, Province de Québec, Suez, égyptiens).

Ajoutons que la clause du rachat éventuel par l'Etat constitue, en réalité, une clause de style prévue dans tous les contrats de nantissement.

Dans ces conditions, personne ne doit hésiter à confier ces titres à l'Etat et à servir en même temps la Défense Nationale.

Sachons profiter des placements actuels. — Nombreux sont ceux qui tiennent encore en réserve des capitaux disponibles, plus ou moins importants, dans l'espérance de trouver ultérieurement des placements intéressants.

Or, plus tard, un afflux de capitaux pourra se produire de certains pays vers le nôtre et les conditions de placement ne seront plus aussi favorables.

En outre, en n'effectuant aucun placement, les détenteurs de capitaux perdent des intérêts copieux.

Les Bons de la Défense nationale à trois mois, à six mois et à un an, ainsi que les Obligations 5 % de la Défense nationale — dont les intérêts, nets d'impôts, sont payés par anticipation — rapportent sensiblement plus de 5 % ; et, pour les Obligations 5 %, ce rendement s'augmente encore de la prime à encaisser lors du remboursement, remboursement qui s'effectuera au pair au plus tard en 1925 et qui peut même avoir lieu à partir de février 1920.

Ce sont là d'excellents placements qui nous permettent de remplir heureusement un devoir patriotique : personne n'ignore combien dans cette guerre sont grands les besoins de nos armées, personne n'ignore également que le Trésor doit être tenu constamment à la hauteur de ces besoins.

Aussi devons-nous toujours épargner et apporter au Trésor nos disponibilités, dans notre propre intérêt comme dans celui de la Défense nationale !

La Ville de Paris pendant la guerre. — L'accueil que reçoit du public la nouvelle émission de *Bons Municipaux*, et qui se traduisait déjà, samedi dernier, par 185 millions de souscriptions sur un montant de 300 millions de francs, est des plus significatifs.

Il prouve que le crédit de la *Ville de Paris*, qui a toujours été un des premiers du monde, a encore grandi au cours des événements qui se sont succédé depuis bientôt vingt-deux mois, grâce à l'habile administration de M. M. Delanney, préfet de la Seine, qui a su prévoir et résoudre les graves difficultés occasionnées par l'état de guerre.

Il faut d'ailleurs se souvenir que depuis le début des hostilités, la *Ville de Paris*, tout comme elle l'avait fait en 1870-1871, a tenu tous les engagements pris antérieurement. A aucun moment elle n'a interrompu ni le remboursement de ses obligations amorties, ni le paiement des lots afférents à chaque tirage, et cela sans tenir compte des facultés qui lui étaient réservées par le décret du 20 août 1914.

Bien plus, elle a tenu à assurer, comme en temps normal, la bonne marche de tous les services municipaux et à témoigner, dès les premiers jours de la mobilisation, de la plus généreuse initiative.

Dès le 5 août 1914, le Conseil Municipal, constatant que la distribution des secours aux familles des mobilisés, dont la charge incombait exclusivement à l'Etat, exigerait certains délais, décida de payer aux intéressés une allocation provisoire. Cette allocation resta acquise aux familles lorsque celle de l'Etat fut payée avec rappel du jour de la mobilisation.

Ce n'est pas tout. Quand nombre d'industries durent arrêter le travail par suite du manque de direction, de matières premières, etc., la Ville posa, la première, le principe d'allocations au chômage. Et pour encourager les municipalités à suivre cet exemple, le Gouvernement décida que l'Etat participerait aux dépenses de cette nature dans la proportion d'un tiers.

C'est donc, en quelque sorte, une dette de reconnaissance que le public acquitte en répondant à l'appel qui lui est adressé, et en effectuant, en même temps, un placement aussi sûr qu'avantageux.

Les *Bons Municipaux* en cours d'émission donnent, comme leurs devanciers, un intérêt *sans retenue pour impôts et taxes*, de 5.25 % par an pour ceux à six mois, et de 5.50 % pour ceux à un an.

En outre, ils comportent, pour leurs détenteurs, un droit de souscription par préférence aux Emprunts que la Ville pourra émettre avant la date de leur échéance, et, en raison de la diversité de leurs coupures, — 100. 500, 1.000 francs, — ils conviennent à toutes les catégories d'épargnants.

Enfin, n'omettons pas de dire qu'ils sont délivrés aux guichets de la Caisse Municipale immédiatement contre espèces, c'est-à-dire sans aucune perte de temps pour les souscripteurs.

Les douzièmes provisoires pour le troisième trimestre de 1916. — M. Ribot, ministre des Finances, a saisi hier la Chambre des Députés d'un projet de loi, dont nous reparlerons, comportant ouverture, pour le troisième trimestre de 1916, de crédits provisoires s'élevant à 7.891.352.744 francs pour le budget général, et à 619.742.771 francs pour les budgets annexes.

Des augmentations d'impôts sont aussi prévues : élévation de 2 à 5 % de l'impôt général sur le revenu ; doublement des quatre contributions directes ; élévation de 4 à 5 % de la taxe sur le revenu des valeurs mobilières, de 8 à 10 % sur les lots, de 5 à 6 % sur le revenu des valeurs mobilières étrangères non abonnées, et sur les Fonds d'Etats étrangers ; abrogation, pour la durée de la guerre, du privilège des bouilleurs de cru ; élévations du droit de circulation sur les vins, du droit sur les sucres, du prix du tabac, etc.

Les rentrées d'or à la Banque de France. — La progression des rentrées d'or se maintient.

De 4 millions par semaine, il y a deux mois, nous voici à 8 millions. Tel est, en effet, le chiffre hebdomadaire que nous venons de dépasser.

Poursuivant son admirable effort, le département

de la Seine a apporté, à lui seul, 2.128.000 francs. En province, le public se montre également empressé, et toutes les petites succursales de la *Banque de France* marquent une activité nouvelle dont il convient de se féliciter.

Mort de M. Toussaint Samat. — Nous avons le grand regret d'apprendre la mort à Marseille, dans la nuit du 16 au 17 mai, de M. Toussaint Samat, officier de la Légion d'honneur, directeur du *Petit Marseillais*, qu'il avait lui-même fondé en 1868 avec MM. Denis Bourrageas et Peirron.

M. Toussaint Samat n'a pu résister à la perte de sa femme, Mme Toussaint Samat, qui fut pendant quarante-cinq ans sa compagne affectueuse et dévouée. C'était un homme affable, de haute probité, d'une intelligence et d'un bon sens remarquables. Il avait su donner au *Petit Marseillais*, qu'il considérait avec raison comme sa chose, l'allure d'un grand quotidien grâce aux collaborateurs éminents qu'il avait groupés autour de lui.

Son fils, M. Jean-Baptiste Samat, le remplacera comme directeur du *Petit Marseillais*.

GRANDE-BRETAGNE

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 17 mai, s'établit comme suit :

Département d'émission	Liv. sterl.
Billets émis	77.258.000
Dette de l'Etat	11.015.100
Autres garanties	7.434.900
Or monnayé et en lingots	58.808.000
	77.258.000
Département de Banque	
Capital social	14.552.000
Dépôts publics y (compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.)	60.645.000
Dépôts divers	78.583.000
Traites à sept jours et diverses	22.000
Solde en excédent	3.137.000
	156.939.000
Garanties en valeurs d'Etat	33.187.000
Autres garanties	79.879.000
Billets en réserve	42.587.000
Or et argent monnayé en réserve	1.286.000
	156.939.000

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.393	9.967	20.40	6 %
29 mars 1916	56.661	33.577	144.426	121.189	41.534	28.76	5
5 avril	56.467	33.875	157.665	134.328	41.042	26.02	»
12 —	56.846	33.658	148.764	123.733	42.715	28.70	»
19 —	57.965	34.032	145.825	121.094	42.383	29.06	»
26 —	58.924	34.163	147.195	121.585	43.271	29.39	»
3 mai	57.469	34.333	134.469	110.566	41.586	30.92	»
10 —	59.363	34.426	138.277	112.597	43.387	31.37	»
17 —	60.094	34.671	139.228	113.066	43.873	31.50	»

Pour l'après-guerre. — Au cours de sa séance du 10 mai, la Chambre de commerce de Manchester a voté une résolution qui précise son attitude à l'égard des problèmes économiques qui se poseront devant les alliés au lendemain de la paix.

La Chambre considère comme essentiel que l'empire britannique n'accorde pas après la guerre, à ses ennemis, les mêmes facilités de commerce qu'à ses alliés et aux neutres. Il est indispensable, en particulier, que des mesures soient prises pour rendre impossible le retour de la situation qui existait avant la guerre, et pour éliminer les influences ennemies qui étaient si singulièrement actives avant le mois d'août 1914.

Les frets maxima entre la France et l'Angleterre. — Les journaux anglais ont annoncé au début de la semaine que, suivant une convention passée entre la France et la Grande-Bretagne, un tarif maximum des frets allait être établi, à partir du 1er juin prochain, entre les ports français et les ports du Royaume-Uni pour le transport des charbons.

Cette question, qui est examinée au Board of Trade depuis le mois de mars dernier, a été mise au point lors du dernier voyage de M. Runciman à Paris, après entente avec M. Sembat, ministre des Travaux publics, et M. Nail, sous-secrétaire d'Etat à la Marine.

Samedi dernier, M. Hippwood, secrétaire général du Board of Trade, avait remis à Londres, à M. Paul Bignon, député de la Seine-Inférieure, en mission auprès du Board of Trade, le tableau des frets qui, après accord avec le gouvernement français, devra être appliqué le 1er juin prochain, comme il vient d'être dit plus haut, pour le transport des charbons, à tous les navires français, anglais et neutres naviguant entre la France et le Royaume-Uni.

Le service obligatoire en Angleterre. — Par 250 voix contre 45, la Chambre des Communes a adopté définitivement, en troisième lecture, le bill du service militaire obligatoire.

RUSSIE

Bilan de la Banque Impériale de Russie. — Le dernier bilan de la Banque Impériale de Russie, arrêté au 23 avril/6 mai 1916, se compare ainsi avec le précédent :

	16/29 avril 1916	23 av./6 mai 1916	Comparaison
	(Millions de roubles)		
Actif :			
Or (lingots, monnaies et bons de l'administr. des Mines)	1.629	1.631	+ 2
Or à l'étranger	1.229	1.224	— 5
Billon d'argent et de cuivre	59	60	+ 1
Effets escomptés	343	344	+ 1
Bons du Trésor à court terme	3.762	3.700	— 62
Prêts sur titres	498	482	— 16
— sur marchandises	74	72	— 2
— aux institutions de crédit populaire	80	79	— 1
— agricoles	19	19	»
— industriels	8	8	»
— aux Monts de Piété	14	14	»
Effets protestés	1	1	»
Titres appartenant à la Banque	207	205	— 2
Divers	100	96	— 4
Solde du compte des succurs.	418	349	— 69
Total	8.441	8.284	—157
Passif :			
Billets de banque émis, sauf ceux encaisse de la Banque	6.255	6.227	— 28
Capital	55	55	»
Dépôts	20	20	»
Comptes courants du Trésor	215	211	— 4
— spéciaux et consignations	456	451	— 5
— courants des particul.	1.133	1.052	— 81
Mandats non acquittés	26	14	— 12
Intérêts sur les opérations de l'exercice	36	37	+ 1
Sommes transitoires et divers.	245	217	— 28
Total	8.441	8.284	—157

La situation économique en Russie. — On annonce de Pétrograd que les représentants du commerce et de l'industrie, lors de leur dernière réunion, ont constaté que la situation économique de la Russie, surtout dans les provinces, est brillante, grâce aux secours pécuniaires accordés par le gouvernement aux familles des mobilisés.

D'autre part, l'état d'esprit du peuple russe dénote une résolution immuable de ne pas déposer les armes avant que les Allemands se soient reconnus définitivement vaincus.

En ce qui regarde l'agriculture, voici les renseignements qui parviennent et qui s'ajoutent à ceux que nous avons publiés il y a huit jours :

Contrairement aux prédictions pessimistes, les nouvelles arrivées de la province au sujet des travaux des champs témoignent que, grâce à des mesures opportunes, il n'est pas question en Russie d'un ensemencement insuffisant des champs ; on constate au contraire, dans de nombreux endroits, une tendance à l'extension des terrains ensemencés dans les grandes et les petites propriétés.

Dans les provinces méridionales, grâce aux pluies, les petits blés de printemps sont excellents ; les blés d'automne sont particulièrement vigoureux et touffus. La jeunesse des écoles a organisé des détachements qui doivent participer aux travaux des champs.

La question de l'alcool en Russie. — Le ministre des Finances, M. Bark, a fait dernièrement à la commission du budget de la Douma d'Empire les déclarations suivantes sur la question de l'alcool :

« Je tiens à déclarer que toutes les suppositions d'après lesquelles le gouvernement aurait l'intention de rétablir la vente des spiritueux par l'Etat sont dénuées de fondement. Je déclare catégoriquement que le gouvernement ne cessera pas de veiller, après la guerre, à la tempérance du pays, et le retour au passé n'est pas possible. Ceci est, avant tout, corroboré par le fait que le gouvernement s'est chargé d'élaborer le projet de loi relatif à la question soulevée par la proposition de loi de 45 membres de la Douma, tendant à assurer la tempérance pour toujours. Cette proposition de loi a trouvé un accueil favorable au Conseil des ministres et, conformément à la volonté clairement exprimée par l'empereur, la consommation de l'eau-de-vie restera définitivement interdite. Le ministère est d'avis de faire disparaître tous les stocks d'alcool existants. Sur la question des vins légers (à bas tirage), le gouvernement n'a encore pris aucune décision définitive, la solution de cette question ayant été confiée aux administrations municipales. »

Quant à la nécessité d'élargir les usages industriels de l'alcool, le ministre des Finances s'est pleinement rangé aux avis exprimés par les membres de la commission. M. Bark a notamment signalé que le ministre des Finances a établi des primes pour les nouvelles inventions tendant à utiliser l'alcool pour les usages techniques ; il a édité des brochures sur l'emploi de l'alcool pour les automobiles et met en vente pour les besoins de l'automobilisme un produit consistant en un mélange d'alcool et d'essence. La question de l'éclairage à l'alcool et de la permission de recul de l'heure légale de fermeture à donner aux établissements commerciaux qui utilisent cet éclairage fut également examinée par le Conseil des ministres qui l'accueillit favorablement ; bientôt seront prises des mesures en conséquence.

La question de la fabrication du caoutchouc avec l'alcool, qui fut jusqu'à présent une question de laboratoire, est devenue une question pratique très importante, et le ministre est en train d'outiller une usine, qui coûtera 300.000 roubles, pour la fabrication du caoutchouc d'après le système d'Ostromyslensky.

En ce qui concerne l'exportation de l'alcool, M. Bark a indiqué que le manque de tonneaux est un obstacle à l'augmentation de cette exportation. Il n'y a pas lieu de craindre que l'alcool exporté ne passe en Allemagne qui pourrait s'en servir pour les besoins militaires, cet alcool n'étant pas exporté aux pays neutres, mais exclusivement aux pays alliés.

M. Bark a aussi indiqué qu'on est arrivé à rendre plus forts les mélanges nocifs qu'on ajoute pour la dénaturation de l'alcool. En conséquence, l'alcool dénaturé portera dorénavant des étiquettes signalant les dangers de s'en servir pour la consommation.

On sait que l'interdiction de l'alcool n'est intervenue qu'au commencement de la guerre. Cette interdiction n'a donc influencé que partiellement le budget de 1914.

Voici quelles ont été les recettes et les dépenses du monopole pendant les années 1910, 1913, 1914 (non compris la vente de l'alcool dénaturé), en roubles :

	Recettes brutes	Dépenses	Bénéfice net
		(En roubles)	
1910	823.894.286	197.585.822	626.308.464
1913	892.848.011	217.698.480	675.149.531
1914	466.735.887	151.647.946	315.087.941

Recettes de l'Etat du chef de la vente de l'alcool dénaturé :

	1912	1913	1914
		(En roubles)	
Recettes brutes	5.032.491	6.261.563	6.437.712
Dépenses	4.538.420	5.711.510	5.566.924
Bénéfices nets	494.071	550.054	870.888

Le prix de l'alcool dénaturé a oscillé pour les territoires de l'empire de 2.31 kopecks par degré à 3.25 en 1912 ; de 2.58 kopecks par degré à 3.60 en 1913, et de 2.87 kopecks par degré à 3.65 en 1914.

ITALIE

Les recettes de l'Etat italien. — Les recettes de l'Etat italien se sont élevées, pour les dix premiers mois de l'exercice fiscal en cours, soit du 1er juillet 1915 au 30 avril 1916, à 2.070.287.000 lire, en augmentation de 419.523.000 lire sur la période correspondante de 1914. Voici les principales de ces recettes :

Taxes sur les affaires : 251 millions et demi de lire en augmentation de 24 millions sur le chiffre de la période correspondante de l'exercice 1914-15.

Taxes de consommation : 531 millions de lire, avec près de 168 millions d'augmentation, comprenant une augmentation de 33 millions dans les douanes, en l'absence de droits d'entrée sur le blé, et une autre de 40 millions dans le chiffre relatif au sucres. Régies : 540 millions et demi de lire, avec 115 millions en plus. A eux seuls les tabacs ont donné une augmentation de 97 millions et une recette de 405 millions et demi. Impôts directs : 548 millions et demi, avec une augmentation de près de 80 millions.

Services publics (postes, télégraphes et téléphones) : 174 millions, en augmentation de 33 millions et demi sur l'année précédente.

La Dette publique italienne au 31 mars 1916. — On vient de publier la situation de la Dette de l'Etat italien au 31 mars 1916, ce qui représente le troisième trimestre de l'exercice financier 1915-16.

De cette situation il résulte qu'au 30 juin 1915, les dettes de la Direction générale du Trésor se montaient à un total de 15.917.718.517 lire, c'est-à-dire à 578.102.000 lire de rente, tandis qu'au 31 mars 1916 elles passaient à 19.790.551.350 lire pour 763.038.800 de rente. L'augmentation est due aux deux derniers emprunts de guerre et aux bons émis par le Trésor.

Les Caisses d'épargne postales italiennes. — Au 31 décembre 1915 le montant total au crédit des déposants aux Caisses d'épargne postales s'élevait à 1.990.003.650 lire 79.

Les dépôts de l'année en cours, au 29 février, accusaient un total de 111.541.526 lire 63 et les remboursements s'élevaient à 155.805.941 lire 12.

Il restait ainsi au crédit des déposants une somme de 1.945.739.236 lire 30 centimes.

Le commerce extérieur de l'Italie. — Le ministre des Finances d'Italie vient de publier les résultats d'ensemble du commerce italien avec l'étranger pendant l'année 1915.

Pendant cette année, le commerce total a atteint 5.547.871.505 lire, contre 5.133.751.752 lire en 1914, soit une augmentation de 414 millions en chiffre rond en 1915.

Les importations et les exportations se comparent ainsi pour les six dernières années :

Années	Importations	Exportations
	(En millions de lire)	
1910	3.245	2.079
1911	3.389	2.204
1912	3.701	2.396
1913	3.645	2.511
1914	2.923	2.210
1915	3.331	2.216

En 1915, les importations ont dépassé de 408 millions de lire celles de l'année précédente. Pour les exportations, l'augmentation en 1915 sur 1914 n'est que de 6 millions de lire.

Mouvement maritime du port de Gênes en 1915. — La Chambre de Commerce française de Milan vient de publier, dans son dernier Bulletin, les renseignements suivants, concernant le mouvement maritime du premier port italien, pendant l'année écoulée :

Le mouvement du port de Gênes, en 1915, s'est élevé à 5.163 navires arrivés (631 de moins qu'en 1914) ; 5.071 navires partis (603 de moins qu'en 1914) ; total du mouvement : 10.234 navires (1.234 de moins que l'année précédente).

Leur jauge nette pour les arrivages donne 6 millions 589.907 tonneaux avec une différence en moins de 541.599 tonnes sur 1914 ; et pour les départs 6.361.164 tonneaux (563.402 en moins) et dans l'ensemble, entre arrivages et départs : 12.951.071 tonneaux de jauge (1.105.001 tonneaux de moins qu'en 1914).

Le mouvement commercial maritime a consisté dans un arrivage de marchandises de 6.550.433 tonnes, dont 2.710.880 tonnes de charbon et 3 millions 839.593 tonnes de marchandises diverses. Ce qui marque, par rapport à 1914, 507.733 tonnes de charbons en moins et 1.127.215 tonnes de marchandises diverses en plus. En tout : une augmentation dans les arrivages de 619.482 tonnes.

Les marchandises embarquées se sont élevées à 907.577 tonnes avec une diminution de 175.981 tonnes.

Les arrivages et les départs réunis sont montés à 7.458.010 tonnes, c'est-à-dire 443.501 tonnes de plus qu'en 1914.

Le mouvement des marchandises variées, arrivages et départs réunis, a été de 4.747.130 tonnes, contre 2.710.889 tonnes de charbon déchargé.

Le charbon embarqué pour provisions de bord qui n'est pas compris dans le mouvement de navigation et qui n'est pas porté dans l'augmentation a été, en 1915, de 371.212 tonn., 56.327 tonn. en moins par rapport à l'année précédente.

Pour compléter le tableau du trafic, il faut faire ressortir un autre élément qui ne figure pas dans le mouvement de débarquement : c'est le mouvement d'entrée provenant de la démolition des navires qui s'est élevé, en 1915, à 33.650 tonn. (en grande partie des déchets de fer destinés à alimenter les forges italiennes.

La situation est caractérisée par une profonde transformation dans la composition du trafic, ce qui explique les grandes difficultés rencontrées dans les travaux du port de Gênes, parce que, à des marchandises pauvres en vrac, d'un grand poids spécifique, ont fait place des marchandises riches en nombreux petits colis de poids spécifique limité, comme le prouve le nombre des wagons employés pour le transport.

On connaît les vicissitudes et les causes de la réduction dans le mouvement des charbons descendu de 3.218.613 tonn. à 2.710.880 tonn. avec une diminution de 507.733 tonnes.

Le mouvement des céréales a été fort important, étant monté de 634.820 tonnes en 1914, à 1.113.251 tonnes en 1915 avec une augmentation de 478.431 tonnes, distribuée ainsi : froment, 683.486 tonnes ; maïs, 245.126 tonnes ; avoine, 154.150 tonnes ; autres, 30.489 tonnes.

Le mouvement du coton en balles a, à son tour, plus que doublé, montant de 168.753 tonn. à 373.244 tonn., dont environ 45.000 étaient encore au 31 décembre dans l'attente d'être déchargées à dépôt temporaire, ou sous déchargement.

Les stocks qui, à la fin de l'année 1914, formaient une totalité de 450.000 tonn. environ, y compris les marchandises sous déchargement, après avoir atteint, vers la fin d'octobre 1915, 574.000 tonn. environ, se sont réduits à 449.884 tonn. Cependant, vu l'extension qu'a prise le magasinage hors du port, on peut accepter pour certain que la pression des stocks est moins intense que l'année dernière.

En réalité, dans les magasins hors du port étaient seulement en dépôt, à la fin de décembre dernier, 43.276 tonnes.

Malgré les circonstances exceptionnelles déterminées par la guerre mondiale, d'abord, et par la guerre nationale, ensuite, l'activité générale du port a eu une reprise et un mouvement tout à fait remarquables, si on les compare avec 1914 et même avec 1913, année de paix. D'autre part, l'activité croissante due à l'arrêt de l'activité commerciale de l'Adriatique et, en général, la situation qui a fait du port de Gênes le centre vital et principal de l'approvisionnement du pays, démontrent une influence relativement modeste sur l'augmentation de l'activité générale du port, et cela indique une certaine contraction de recul économique, général et bien naturel.

ALLEMAGNE

Dépenses de guerre comparées de l'Allemagne et de la France. — Dans la *Neue Zürcher Zeitung* du 1er mai, M. Julius Wolf, professeur d'économie politique à l'Université de Berlin, — une des autorités officielles de l'Allemagne actuelle en ce domaine, — a pris texte d'une publication danoise sur les frais de guerre pour comparer la situation financière présente et future des principaux belligérants. Sa conclusion est, comme on pouvait s'y attendre, que les finances de l'Allemagne sont beaucoup plus solides et beaucoup moins menacées que celles de ses adversaires, son avenir donc infiniment plus assuré. La France ne se relèvera jamais de cette épreuve ; elle ne retrouvera jamais son rang parmi les nations. L'Angleterre aura longtemps aussi à en supporter les conséquences. Les dettes ont atteint une hauteur « que l'on peut presque appeler folle ». A supposer, — ce qui est, d'ailleurs, confesse M. Wolf, fort peu vraisemblable, — que la guerre fût terminée au 1er août 1916, la charge annuelle d'intérêts de la dette publique représenterait par tête d'habitant :

En Allemagne	27 marks
En Angleterre	56 —
En France	80 —

Cet article a provoqué une réponse d'un Suisse, qui a paru dans le n° du 6 mai. Les critiques que ce Suisse adresse aux calculs et aux méthodes du professeur allemand sont intéressantes non seulement par les résultats auxquels elles aboutissent, mais autant et même peut-être davantage par la lumière qu'elles projettent sur le sérieux et sur la bonne foi de certains procédés de calcul et de discussion, dont M. Wolf n'est pas seul parmi les savants allemands à faire usage.

1° M. Wolf a diminué le chiffre des dettes de guerre allemandes de 8 milliards que représentent les emprunts à court terme et l'augmentation de la circulation fiduciaire. Il faudra pourtant bien que ces 8 milliards soient à un moment donné consolidés.

2° Tandis qu'il ne compte pour l'Allemagne que les dettes de guerre, il opère pour la France sur le total des dettes ajouté à la dette existante avant la guerre, et il arrondit fortement, pour arriver à 80 marks par tête, au lieu de 75. La comparaison est donc viciée par cette différence fondamentale dans les bases du calcul.

3° La dette de l'Allemagne-Empire à Etats était avant la guerre de 22 milliards de marks, et exigeait une annuité d'intérêts de 800 millions. C'est cette somme de 22 milliards qu'outre les 8 milliards signalés plus haut, il faut ajouter aux chiffres de M. Wolf pour rendre les éléments de son tableau comparables.

4° Il faut tabler non sur 40 millions de Français, mais sur 46, Algérie comprise.

Ces diverses rectifications faites, ou du moins les trois premières, car il n'apparaît pas nettement que dans les résultats ci-dessous il ait été tenu compte de la quatrième, les chiffres qui représentent la charge annuelle par tête d'habitant pour les intérêts de la dette au 1er août 1916 sont :

Allemagne	45 marks
France	64 —

(M. Wolf a donc arbitrairement déchargé chaque Allemand de 18 marks et surchargé chaque Français de 16 ; il commet donc une erreur — qu'on a peine à croire involontaire — de 40 % au profit de l'Allemand et 20 % au détriment du Français. Si l'on suppose un moment les deux charges additionnées, on trouve que du total l'Allemand supporterait d'après lui 25 % et le Français 75 %, quand la vérité est que les proportions seraient 42 et 58 % en chiffres ronds.)

Encore le tableau ainsi rectifié présente-t-il pour l'Allemagne une situation plus favorable que n'est sa situation réelle.

Car on ne tient compte :

Ni de la dette communale, bien plus forte en Allemagne qu'en France ;

Ni de la supériorité de la richesse moyenne en France, qui fait qu'à égalité d'impôt le Français est en moyenne moins chargé que l'Allemand ;

Ni (semble-t-il) des 6 millions d'habitants de l'Algérie, qui devraient être dans ces calculs ajoutés aux 40 millions de Français.

« En ce qui concerne l'Allemagne et l'Autriche, un observateur neutre qui y apporte le moindre esprit critique conclura que la situation est au moins aussi défavorable (que dans les pays de l'Entente) ; et ne parlons même pas de la Bulgarie et de la Turquie. »

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 6 mai 1916, accuse, sur celui du 30 avril, les variations suivantes :

	30 avril	6 mai	Comparaison
	(En millions de marks)		
Encaisse or	2.462	2.463	+ 1
— argent	42	40	— 2
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts	939	878	— 61
Portefeuille d'escompte	5.138	5.052	— 86
Avances	12	11	— 1
Portefeuille titres	49	38	— 11
Circulation	6.697	6.642	— 55
Dépots	1.737	1.642	— 95

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse Or	Encaisse Argent	Billets de l'Empire (1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
31 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 % (31 juil.)
7 août d°	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 (3 août)
1916								
15 mars	2.459	45	386	6.468	2.109	5.889	14	5
23 —	2.460	47	773	6.374	2.704	5.898	11	»
31 —	2.460	44	945	6.988	4.358	8.113	12	»
7 avril	2.461	44	906	6.675	1.727	5.190	12	»
15 —	2.461	44	809	6.534	1.858	5.226	12	»
22 —	2.462	42	991	6.479	1.650	4.718	11	»
30 —	2.462	42	939	6.697	1.737	5.138	12	»
6 mai	2.463	40	878	6.642	1.642	5.052	11	»

(1) Depuis le 7 août, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

La retraite de Delbrück. — On lisait, dans les *Münchner Neueste Nachrichten* de Munich, du 9 courant :

« Le Dr Delbrück, ministre de l'Intérieur, qui, souffrant de furonculose, avait pris un congé de trois semaines et venait seulement de se remettre aux affaires, n'est pas encore pleinement rétabli ; il lui faut donc provisoirement renoncer à son service. (Note officielle.)

« Cette rechute, qui se produit juste au retour d'un congé, appelle l'attention et suggère l'idée de quelque dessous politique. Les plaintes au sujet des défauts d'organisation dans notre approvisionnement en vivres ont été ces jours derniers assez vives, assez générales, pour qu'on soupçonne un lien entre ce mécontentement et la maladie où retombe le directeur de l'Office principalement intéressé. Nous ne savons si cette supposition est exacte ou ne l'est point. Ce qui n'est pas douteux, c'est que les circonstances actuelles exigent plus que jamais une capacité et une force intactes à la tête du ministère de l'Intérieur. Quelle que soit la considération due à l'homme d'Etat et aux mérites qu'il s'est acquis dans les places les plus différentes, on n'a pas le droit d'y subordonner la grande cause de notre plan économique en temps de guerre. L'organe central des Sociétés, le *Korrespondenz Blatt*, exprime là-dessus une opinion très répandue :

« Trop de lois et d'ordonnances. Pas assez d'action. Ce ne sont pas les décisions qui manquent mais leur exécution par les autorités. Ceci ne vise pas seulement les fonctionnaires inférieurs, déjà les autorités centrales des Etats sont complètement en défaut et les administrations de province et de district ne leur cèdent en rien.... Un changement profond doit être apporté, non pas aux lois et ordonnances, mais à l'administration. Il faut instituer un ministère impérial des vivres, avec pleins pouvoirs d'exécution, en lui abandonnant toutes les autorités locales. Il faut qu'il ait le même droit que le commandant d'une place assiégée. Nul besoin qu'il soit un général ; un administrateur de carrière, connaissant bien la vie économique, est cent fois mieux à sa place qu'un vieux militaire qui ne connaît que les questions d'intendance. Mais du militaire il doit avoir la résolution inflexible d'imposer rigoureusement le respect de l'ordre et du bien public.

« Le *Korrespondenz Blatt* explique le désaccord entre les ordres et l'exécution en disant que le monde des administrateurs se confond avec celui des producteurs agricoles. Cette généralisation injuste montre du moins que de fâcheux effets les abus actuels pourraient entraîner pour le temps de paix. Le congrès des représentants du parti

national libéral en Saxe a dit avec raison qu'il faut combattre ces abus, non seulement parce qu'ils permettent un honteux agiotage, mais parce qu'ils menacent de soulever de graves conflits entre la ville et la campagne, entre le peuple et le gouvernement. Raison de plus pour placer à la tête du ministère de l'Intérieur un homme en possession de toutes ses forces ».

La situation de l'industrie textile en Allemagne. — D'après l'organe de l'industrie textile de Leipzig, la situation ne s'est pas, ces derniers temps, sensiblement modifiée.

Le travail diminue de plus en plus dans les provinces rhénanes ; le velours à côtes, pour lequel la section de l'habillement militaire avait été un client exigeant, n'est plus demandé en cette saison ; les étoffes pour sacs de sable et de paille, dont la fabrication avait occupé les ateliers qui fournissaient autrefois l'étoffe pour pantalons, ne font plus l'objet de commandes nouvelles.

Dans le district de Meerane Glachau (Saxe), les tissages ne travaillent plus que trois ou quatre jours par semaine, au maximum; exceptionnellement, quelques fabriques qui font pour l'armée des étoffes à manteaux et pantalons, marchent 5 jours par semaine et ont du travail jusqu'à l'été. On travaille pour le commerce avec des fils de chaîne qui proviennent des réserves des années précédentes. On fait surtout des « gabardines », c'est l'étoffe à la mode. Pour les étoffes de soie, on crée de nouveaux modèles, dans le goût bulgare ou turc.

Cartes de vêtements. — Ces derniers jours, à Dusseldorf, la direction du Bureau d'Empire pour l'habillement a tenu conseil avec les représentants de l'industrie textile au sujet de la fourniture des étoffes aux classes peu fortunées. Selon la communication faite ensuite au *Berliner Tageblatt*, une carte de vêtements sera prochainement instituée ; elle servira de certificat à la population pauvre pour l'obtention des vêtements nécessaires.

AUTRICHE-HONGRIE

La question de l'alimentation en Autriche. — De Berne, à la date du 15 mai, on annonçait que la pénurie de vivres s'accentuait à Vienne et causait, dans la population ouvrière, une grande émotion.

Ces jours derniers, était-il ajouté, le bourgmestre de cette ville, le docteur Weiskirchner, a reçu plusieurs délégations de femmes et leur a promis de faire tous ses efforts pour remédier, dans la plus large mesure possible, au manque de graisse, de lait et de farine. Il leur a assuré, en outre, qu'il allait intervenir auprès des pouvoirs publics pour que les secours accordés aux familles des mobilisés soient augmentés.

Quelques jours auparavant, le 6 mai, la *Correspondance* (Bulletin Municipal) annonçait que ledit bourgmestre s'était rendu auprès du ministre de l'Intérieur, le prince Hohenlohe, pour lui communiquer les plaintes du public au sujet du manque d'œufs et réclamer avec insistance une prompte intervention. Le ministre avait promis d'examiner les plaintes et de faire de son mieux pour remédier à la situation .

Quant au manque de pommes de terre, on commence à y remédier et, semble-t-il, au détriment des malheureuses populations des régions de la Pologne russe encore occupée par les armées austro-allemandes. C'est ainsi que le *Reichspost* a écrit, à ce sujet :

« 2.000 wagons de pommes de terre ont été importés jusqu'à présent de la Pologne russe. Cet apport a fait taire toutes les récriminations. Le ministère de l'Intérieur vient de s'adresser de nouveau à l'administration de l'armée, et il a réussi à obtenir la continuation de ces importations. »

Toutes les récriminations sont-elles aussi apaisées que le dit le *Reichspost ?* Il semble bien que non, car l'organe socialiste, l'*Arbeiter Zeitung* de Vienne se plaint en termes énergiques de l'insuffisance actuelle de l'approvisionnement de la capitale autrichienne.

Ce journal réclame l'application des méthodes berlinoises pour découvrir les approvisionnements dissimulés. Il demande aussi des négociations avec Budapest, pour obtenir une plus large expédition de denrées de provenance hongroise et l'unification des services d'approvisionnement afin d'empêcher la spéculation.

Les menées allemandes en Autriche. — L'Union nationale allemande en Autriche s'agite pour arriver à une hégémonie qui serait un premier pas vers l'absorption même de toutes les nationalités autrichiennes par l'empire allemand.

Elle a organisé récemment une série de cent quinze réunions dans les principales villes d'Autriche ayant pour but d'éclairer le peuple allemand d'Autriche sur la vraie situation et sur le programme allemand pour la paix. Dans une de ces réunions, tenue le 4 mai à Jablonec, au nord de la Bohême, les députés allemands au Reichsrath de Vienne, MM. Pacher et Wolf, ont exposé les principes fondamentaux du programme de la réorganisation de l'Autriche-Hongrie élaboré au cours des conférences d'importants parlementaires et hommes d'Etat allemands et magyars qui eurent lieu dans le temps dernier à Berlin et à Budapest. M. Pacher a déclaré entre autres que dans l'intérêt de la conservation de l'Autriche-Hongrie, il est absolument indispensable que l'emploi exclusif de la langue allemande dans les administrations et dans l'armée, de la partie autrichienne de l'empire, soit définitivement assuré.

Le député Wolf a déclaré que la réorganisation intérieure de l'Etat ne sera pas réalisée en accord avec les Tchèques, ni par la voie parlementaire, mais seulement par les décrets impériaux. Pour assurer la majorité allemande au Reichsrath de Vienne, il faudra accorder à la Galicie une situation spéciale de façon à éliminer du Parlement central les voix polonaises. Les Allemands auraient ensuite, avec les quarante-trois députés socialistes allemands, une solide majorité de soixante-six voix.

Les nombreux assistants se sont ensuite séparés en chantant la *Wacht am Rhein*, et ce chant, spécifiquement allemand et prussien, entonné en plein pays autrichien-slave, indique bien le caractère de tout ce mouvement qui prépare la vassalité complète de l'Autriche.

ROUMANIE

Le nouvel emprunt roumain. — On annonce que la souscription au nouvel emprunt intérieur roumain, dont nous parlions le 28 avril, a été close mardi.

On prévoyait, paraît-il, que les souscriptions atteindraient 200 millions de lei ou francs. Or, elles dépasseraient 400 millions. Il avait été décidé que le montant était illimité. L'emprunt était garanti par les Banques jusqu'à concurrence de 150 millions de lei.

Un accord austro-roumain. — Un accord vient d'être conclu entre l'Autriche-Hongrie et la Roumanie, accord semblable à celui conclu entre l'Allemagne et la Roumanie pour la réglementation d'échanges réciproques des marchandises, et dont nous avions parlé à la date du 21 avril dernier. Cet accord a pour but d'assurer et de faciliter les relations commerciales et le transit réciproques. Les négociations relatives au mode d'application de cet accord seront bientôt terminées .

SUISSE

Les Emprunts de guerre suisses. — Le Conseil fédéral a arrêté, le 15 courant, son rapport sur les mesures prises depuis l'ouverture des hostilités, en vertu de l'arrêté fédéral du 3 août 1914.

Dans le passage se rapportant au département de finances et des douanes, le Conseil fédéral fait remarquer à propos des opérations d'emprunts de la Confédération, qu'il est impossible pour l'instant de prévoir quand le gouvernement sera de nouveau obligé d'émettre un emprunt. Cela dépend essentiellement de l'importance du contingent de troupes qui devront être laissées aux frontières, ainsi que du moment où le produit du premier versement de l'impôt de guerre arrivera à la caisse fédérale.

Le rapport fait ressortir que personne, avant la guerre, n'aurait cru que la Suisse serait suffisamment pourvue de capitaux pour réunir par ses propres moyens des sommes aussi importantes, à savoir : 280 millions de francs d'emprunts intérieurs de mobilisation, 82.200.000 francs d'emprunts en Amérique.

Ce fait prouve que la Suisse a profité, pour sa part, de l'essor économique constaté à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, et qu'il sera possible à l'avenir d'émettre de nouveaux emprunts dans le pays.

La situation assurée de la Banque Nationale et le cours du change suisse prouvent que le crédit de la Suisse, malgré les très grandes difficultés avec lesquelles elle a à lutter, n'est pas encore ébranlé à l'heure actuelle.

BRÉSIL

Le commerce entre le Brésil et l'Allemagne. — Le mouvement commercial entre le Brésil et l'Allemagne est presque complètement arrêté depuis le commencement de la guerre. Le vide laissé par le commerce exportateur de l'Allemagne commence à être comblé par le commerce américain et par celui des Alliés, et le boycottage des produits allemands, par les négociants portugais du Brésil qui détiennent la plupart des maisons d'importation, contribue largement à cette substitution.

En 1913, l'Allemagne était le fournisseur du Brésil pour 56.973.330 dollars, contre 31.226.363 dollars pour les Etats-Unis, 73.782.389 pour la Grande-Bretagne et 31.900.321 pour la France. En 1914, les envois de l'Allemagne descendaient à 25.734.821 dollars et, en 1915, ils n'ont plus été que de 2.202.507 dollars. La propagande économique des pays alliés peut être un facteur important pour empêcher dans l'avenir le commerce allemand de reprendre son ancienne prépondérance et achever la conquête commerciale des marchés brésiliens par les Alliés.

CONTREBANDE DE GUERRE

Ventes de bétail hollandais à l'Allemagne et à l'Autriche. — Le *Telegraaf*, d'Amsterdam, a dénoncé, ces jours derniers, la vente de 5.000 têtes de bétail destinées, disait-on, à la population allemande, mais qui, en réalité, seraient expédiées sur le front ouest. Leur transport mobiliserait 600 wagons.

Le journal hollandais condamne la vente d'une telle quantité de bétail à des puissances étrangères au moment où les classes hollandaises souffrent de la disette. Il y a là, dit-il, un scandale qui appelle une action énergique pour la protection des intérêts du public.

D'autre part, le gouvernement autrichien aurait procédé à l'achat de 13.000 têtes de bétail en Hollande, transaction qui a provoqué une hausse sensible sur le marché de la consommation intérieure. Selon le *Rotterdamsche Courant*, les étables sont même en nombre insuffisant pour loger tout le bétail destiné à l'Autriche, et les bêtes ont dû être parquées dans les prairies. A la suite de ces ventes colossales, les fournisseurs de viande à l'armée hollandaise ont demandé la résiliation de leurs contrats.

La contrebande en Roumanie. — D'importantes contrebandes de bétail vers l'Autriche-Hongrie allant jusqu'à 150.000 têtes, avaient causé une grosse émotion cet hiver et fait l'objet de débats animés devant le Parlement.

Conformément à l'engagement pris, dit aujourd'hui l'officieuse *Indépendance roumaine*, le gouvernement vient de décider qu'une enquête sévère serait menée à la fois par l'administration et par la justice sur les faits en question. On s'efforcera d'établir toutes les responsabilités.

Accaparement et contrebande en Suisse. — Le *Volksrecht*, de Zurich, mentionne que dans les locaux de la vieille usine des Tuileries zurichoises réunies à Binz se trouve déposée une énorme quantité de saindoux en tonneaux. Dans un autre bâtiment de la même entreprise, on a déchargé ces jours-ci un wagon de soufre en sac. D'autres sacs de contenu incertain y sont aussi déposés. Il y a environ deux mois, quelques centaines de balles de coton se trouvaient au même endroit. Elles ont disparu maintenant. Le saindoux dont il est question plus haut y est aussi depuis plus de deux mois.

Ajoutons qu'une conférence présidée par le directeur de la police cantonale et à laquelle étaient représentés le directeur de la police municipale, le directeur de l'économie publique, le parquet cantonal et le parquet de district ainsi que le commandant de la police cantonale, a discuté, ces jours derniers, les mesures à prendre contre les accapareurs de denrées.

Il sera créé incessamment un office central revêtu de toutes les compétences et disposant des moyens techniques nécessaires pour intervenir efficacement. Cet office servira aussi d'organe d'exécution et d'information aux autorités administratives et au parquet. Deux procureurs spéciaux seront chargés de la procédure.

Revue Commerciale

Céréales. — Le décret relatif à la taxation de l'avoine a été promulgué au *Journal officiel* le 4 courant. Il exprime que : Vu la loi du 17 avril sur la taxation de l'avoine, du seigle, de l'orge, des sons et issues, et sur le rapport des ministres de l'Agriculture, de l'Intérieur, du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, le prix maximum à la consommation de l'avoine noire ou grise de bonne qualité, de toutes provenances, est fixé à 29 fr. par 100 kilogr. pour les avoines pesant 46 kilogr. à l'hectolitre et ne contenant pas plus de 2 p. 100 d'impuretés.

Le prix maximum à la consommation de l'avoine blanche de bonne qualité de toutes provenances est fixé à 28 fr. par 100 kilogr. pour les avoines pesant 47 kilogr. à l'hectolitre et ne contenant pas plus de 2 p. 100 d'impuretés.

Le prix maximum à la consommation de son tout venant est fixé à 16 fr. 50 les 100 kilos.

Les dernières pluies ont provoqué d'assez graves retards dans les travaux généraux de la culture, et ont malheureusement favorisé la croissance nuisible des herbes parasites. D'une façon générale, les céréales d'automne présentent une évolution culturale satisfaisante, alors que celles de printemps ont un aspect moins brillant.

En blés indigènes la situation est toujours inchangée : les offres ne sont pas abondantes, les demandes ont quelque importance, la meunerie ne tournant pas à pleine force, les quantités de blé que lui délivrent les commissions civiles de ravitaillement étant faibles et très irrégulières . On tient : Bretagne, 34 à 34 25 ; rayon de Paris, 35 25 à 35 50, les 100 kilos départ.

En farines, les offres sont peu importantes, les acheteurs sont plutôt empressés. On tient : 45 à 45 50, nus, et 46 à 46 50, les 100 kilos départ. Marques spéciales, 65, le gros sac de 157 kilos, Paris.

L'approche de la date de taxation pour les avoines indigènes fait baisser les cours, les offres sont plus nombreuses, les stocks en entrepôts Paris ayant beaucoup augmenté par des arrivages. On cote, rendu Paris : blanches, 36 à 37 ; grises ou noires, 38 à 39.

Affaires nulles en seigles ; on tient : Bretagne, 29 à 29 50 ; Somme, Oise, Champagne, Beauce, Loiret, 30 75 à 31. — La fermeté s'accentue toujours sur les orges, de 37 fr. à 39 fr. 50.

Prix du Blé sur les grands marchés

(Les 100 kilogrammes)

Villes	19 avril 1916	26 avril 1916	3 mai 1916	10 mai 1916	17 mai 1916
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Paris (disponible)....	» »	» »	» »	» »	» »
Londres.....	36 32	36 51	36 75	36 90	36 42
Liverpool.....	34 07	34 29	36 21	36 53	35 91
New-York	27 83	27 96	28 49	28 46	28 03
Chicago.....	24 86	24 97	25 36	25 60	25 53
Buenos-Ayres	17 93	17 71	17 16	16 83	16 72

Laines. — Aux dernières ventes aux enchères de Londres de la 3e série, qui comprenaient 9.000 balles, la demande a été active et on a fait les pleins prix. Sur le total de série de 95.000 balles offertes, 88.000 ont été vendues. Les acheteurs indigènes en ont absorbé 82.000 et le Continent (Russie et France surtout) 6.000, et il en est resté 7.000. L'ouverture de la série a provoqué comme d'habitude l'affluence de nombreux négociants des principaux centres anglais et les cours ont manifesté une fermeté plus grande qu'on ne l'avait prévu. Les seules laines montrant quelque faiblesse sont les moyennes qualités en suint croisés qui sont en baisse de 5 %, le surplus enregistrant une hausse de 5 % sur les cours de mars. A mesure que les ventes s'avançaient, la demande prenait une activité surprenante avec tendance ferme ; et, avant l'interruption provoquée par Pâques, les cours enregistraient une hausse de 10 à 15 % sur les mérinos : les moyens croisés en suint ont raffermi la faiblesse de leur tendance et sont comme les autres sortes en hause de 5 %. A la reprise des opérations, lundi dernier, on enregistra une nouvelle hausse de 1/2 d. (soit fr. 0.06) à 1 d. (soit fr. 0.12) par livre, sans que la demande diminue d'activité, de sorte qu'en clôture on enregistre une hausse de 10 à 20 % sur les cours de mars, aussi bien sur les mérinos en suint que sur les scoured, plus particulièrement dans les qualités inférieures et moyennes. Les laines en suint et les croisés lisses valent 5 à 10 pour cent de plus, ainsi que les laines du Cap en suint ou neigeuses.

Métaux. — Les mouvements d'entrée et de sortie en Angleterre des métaux et de leurs dérivés pendant les quatre premiers mois de l'année 1916 se comparent ainsi avec ceux de la même période de l'année précédente :

	Importations		Exportations	
	1915	1916	1915	1916
	—	—	—	—
	(En tonnes)			
Cuivre.....	80.664	58.627	14.078	14.114
Etain.....	19.018	10.904	15.144	10.207
Plomb.....	80.935	62.593	19.041	9.509
Zinc.....	35.499	12.398	»	»
Fonte.....	62.486	39.202	99.370	333.525
Fer et acier.....	100.607	71.331	560.593	636.400
Fer galvanisé.....	»	»	110.797	57.447
Plaques d'étain.....	»	»	130.662	116.379

Sur le mois de mars 1916, le mois d'avril présente les principalees fluctuations suivantes : *Importations :* cuivre, + 1.686 tonnes ; étain, + 2.236 tonnes ; plomb, — 1.490 tonnes ; fonte, + 3.092 tonnes ; fers et aciers, — 6.321 tonnes ; *Exportations* : cuivre, — 1.535 tonnes ; fonte, — 4.527 tonnes ; fers et aciers, + 9.515 tonnes ; plaques d'étain, — 13.145 tonnes.

Au 15 mai dernier, les stocks visibles de cuivre en Europe s'élevaient à 13.708 tonnes, en diminution de 2.215 tonnes sur la quinzaine précédente.

Cours des Métaux à Londres

(La tonne de 1.016 kil. 048)

Métaux	19 avril 1916	26 avril 1916	3 mai 1916	10 avril 1916	17 mai 1916
	£ sh. d.	£ sh. d.	£ sh. d.	£ sh. d.	£ sh. d.
Cuivre en barres :					
Disponible.....	128 0 0	131 0 0	135 0 0	140 0 0	145 0 0
A 3 mois.....	123 0 0	124 10 0	128 5 0	134 0 0	143 0 0
Etain : disponible..	200 0 0	198 0 0	200 0 0	198 10 0	197 5 0
— à 3 mois ...	198 0 0	196 0 0	199 0 0	197 10 0	197 15 0
Zinc : disponible ..	98 0 0	98 0 0	98 9 2	98 à 92	95 0 0
Plomb étrang. : disp.	35 2 6	34 5 0	34 12 6	34 5 0	33 15 6

PETITES NOUVELLES

◆◆ L'action du *Crédit Foncier* maintient son avance à 680.

Les obligations foncières et communales font toujours l'objet d'actives transactions. On recherche les foncières 1895 et les communales 1899 et 1912, qui détacheront, le 1er juin, leur coupon semestriel. Elles sont respectivement très avantageuses aux cours de 352, 340, et 205.

◆◆ Le *Crédit Mobilier Français* a reçu de la Chambre des Mines du Transvaal un télégramme lui annonçant que le rendement du mois d'avril 1916 a été de 728.399 onces d'or pour les mines du Witwatersrand et de 26.273 onces d'or pour celles des autres districts, soit au total 754.672 onces d'or fin (23.472 kilogrammes 563 grammes) d'une valeur de 3.205.643 livres sterling (80.141.075 francs), contre 796.689 onces (24.779 kilogrammes 417 grammes) d'une valeur de 3.384.121 livres sterling (84.603.025 francs) le mois précédent, qui se décomposaient ainsi : 768.714 onces d'or pour les mines du district du Witwatersrand et 27.975 onces pour celles des autres districts. Il faut noter qu'avril n'a compté que trente jours.

Le mois dernier, 199.936 indigènes étaient employés dans les mines d'or, contre 203.575 en mars, 209.426 en février, 209.835 en janvier, 209.438 en décembre 1915, 210.008 en novembre, 217.017 en octobre, 204.833 en septembre, 196.876 en août, 190.026 en juillet, 184.155 en juin et 183.961 en mai.

Marché Financier

Paris le 18 mai 1916.

Le marché, en dépit de certaines irrégularités de cours, est resté bien disposé dans son ensemble, et si les opérations à terme ont été peu actives, il n'en a pas été de même de celles au comptant.

La liquidation de quinzaine a eu lieu lundi. Le taux des reports a été de 4 % au maximum.

Voici quelques-uns des derniers cours cotés :

Au Parquet. — A terme : Nord-Sud, 124 fr. ; Omnibus, 420 fr. ; Rio-Tinto, 1.798.

Au comptant : 3 % perpétuel, 62 fr. 50 ; 5 %, 88 fr. ; Banque de France, 4.875 fr. ; Comptoir National, 740 fr. ; Union Parisienne, 609 fr. ; actions Nord, 1.430 fr. ; Orléans, 1.150 fr. ; Ouest, 735 fr. ; Omnibus, 429 fr ; Extérieure Espagnole, 95 fr. 25 ; Russe Consolidé 1re et 2e séries, 71 fr. 30 ; Russe 5 % 1906, 86 fr. 25 ; Andalous, 369 fr. ; Nord de l'Espagne, 437 fr. ; Saragosse, 431 fr. ; Rio-Tinto, unités, 1.810 fr.

Marché en Banque. — Au comptant : Toula, 1.160 fr. ; Hartmann, 370 fr ; Maltzof, 501 fr. ; Mount Elliott, 124 fr. ; Spassky, 54 fr. 50 ; Tharsis, 152 fr. ; Utah Copper, 485 fr ; Bakou, 1.280 fr., ex-coupon de 98 fr. 112; Modderfontein B, 180 fr. 50; Chartered, 14 fr. 75 ; Malacca ordinaire, 124 fr. 50.

L'Administrateur-Gérant : Georges Bourgarel.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.